



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR LES CONDITIONS
DE BANQUE DANS L'UEMOA EN 2016**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE LA MONNAIE

Direction des Statistiques
Service des Statistiques

RAPPORT SUR LES CONDITIONS DE BANQUE DANS L'UEMOA EN 2016

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Liste des encadrés, des graphiques et des tableaux	3
Sigles et abréviations	4
Résumé	5-6
INTRODUCTION	7
I. APERCU DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	7
1.1. Environnement international	7
1.2. Environnement dans l'UEMOA	8
II. PAYSAGE BANCAIRE DE L'UEMOA	9
2.1. L'activité bancaire	9
2.2. Marché monétaire	10
III. LES CREDITS MIS EN PLACE	10
3.1. Taux débiteurs	10
3.2. Montants des crédits mis en place	12
IV. LES DEPOTS EFFECTUES DANS LES BANQUES	14
4.1. Montants des dépôts effectués dans les comptes	14
4.2. Taux créditeurs	16
V. CONDITIONS GENERALES DE BANQUE	17
5.1. Conditions d'ouverture de comptes bancaires	17
5.2. Charges et commissions	17
CONCLUSION	19
Annexe I. Tableaux sur les crédits et les dépôts dans les pays de l'UEMOA	20
Annexe II. Calcul des indicateurs de suivi du taux d'intérêt	38

LISTE DES ENCADRES, DES GRAPHQUES ET DES TABLEAUX

Encadré N°1 : Mise en œuvre d'un mécanisme de soutien au financement des PME/PMI	14
Encadré N°2 : Promotion des bureaux d'information sur les crédits dans l'UEMOA	19
Graphique N°1 : Taux d'intérêt du marché monétaire	10
Graphique N°2 : Taux débiteurs moyen par pays	11
Graphique N°3 : Répartition des crédits mis en place en 2016	13
Graphique N°4 : Montants des dépôts effectués dans les comptes	15
Graphique N°5 : Répartition des montants déposés en 2016	16
Tableau 1 : Quelques indicateurs macroéconomiques de l'UEMOA	8
Tableau 2 : Répartition des établissements de crédit par pays	9
Tableau 3 : Taux débiteurs moyen selon la catégorie de clientèle	11
Tableau 4 : Crédits mis en place	12
Tableau 5 : Structure des dépôts par durée	16
Tableau 6 : Taux créditeurs moyen par pays	17
Tableau 7 : Ratios des charges rapportées aux crédits mis en place	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BIC : Bureau d'Information sur le Crédit

BoE : Banque d'Angleterre

CPM : Comité de Politique Monétaire

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FED : Réserve Fédérale des Etats Unis

FMI : Fonds Monétaire International

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

SGCB : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Au cours de l'année 2016, le réseau bancaire de l'UEMOA a enregistré l'installation de deux nouvelles banques, une en Côte d'Ivoire et l'autre au Bénin. En revanche, au Mali, il y a eu la fusion de la Banque de l'Habitat du Mali et de la Banque Malienne de la Solidarité. Le nombre des établissements de crédit agréés est ressorti à 138 unités au 31 décembre 2016 contre 137 au 31 décembre 2015, dont 123 banques et 15 établissements financiers. L'évolution du système bancaire s'est caractérisée par une croissance de 9,6% des ressources et de 16,8% des emplois.

Les taux directeurs sont restés inchangés jusqu'au 16 décembre 2016, date à laquelle est intervenue une modification à la hausse du taux de prêt marginal. Au plan des concours aux banques, la Banque Centrale a ajusté les montants des refinancements en fonction des besoins réels exprimés. En moyenne, les avances accordées par la Banque Centrale sur le marché des appels d'offre à une semaine se sont élevées à 1.854,5 milliards de FCFA en 2016 contre 1.436,3 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 28,5%.

Sur le marché interbancaire, toutes maturités confondues, le volume des transactions est ressorti à 169,4 milliards par semaine en 2016 contre 107,2 milliards en 2015, soit moins de 10% des refinancements accordés par la Banque Centrale en 2016 à travers le guichet des adjudications à une semaine.

Les taux d'intérêt débiteurs appliqués par les banques à leur clientèle ont poursuivi leur tendance baissière, ressortant à 6,93% en 2016, contre 7,01% en 2015. Le rythme apparaît toutefois plus faible en 2016, soit 8 points de base, contre une moyenne proche de 20 points de base observée au cours des six dernières années. La baisse des taux débiteurs s'est poursuivie au Burkina, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le taux débiteur moyen est ressorti quasi-stable au Togo et en légère hausse au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Par nature du débiteur, il ressort que toute la clientèle a bénéficié du recul des taux appliqués par les établissements de crédit, à l'exception de la clientèle financière des banques (organismes de placements collectif, sociétés d'investissement, sociétés de paiement électronique, systèmes financiers décentralisés), des sociétés d'assurances et des caisses de retraite.

Du point de vue de l'objet économique, les taux appliqués par les banques ont baissé pour les crédits d'exportation (-1,96 point de pourcentage), pour les crédits d'habitation (-0,50 de point pourcentage) pour les crédits d'équipement (-0,36 point de pourcentage) et pour les crédits de consommation (-0,19 point de pourcentage). En revanche, le taux moyen observé au cours de l'année 2016 pour les crédits de trésorerie a augmenté de 0,09 point de pourcentage par rapport à 2015.

Par ailleurs, la dispersion des taux débiteurs entre les pays de l'Union s'est réduite au cours de la période sous revue. L'écart-type de la distribution des taux débiteurs des pays autour de la moyenne régionale est ressorti à 1,41 en 2016 contre 1,53 en 2015. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont enregistré un taux d'intérêt moyen inférieur à la moyenne régionale.

Au Bénin, au Burkina, au Togo et au Mali, le taux débiteur moyen est ressorti proche de la moyenne de l'Union. La Guinée-Bissau et le Niger ont affiché un taux débiteur moyen dépassant de plus d'un écart-type la moyenne régionale.

Le volume des crédits mis en place a augmenté de 3,3% en 2016. Ce taux de croissance ressort trois fois moins que la moyenne enregistrée sur les six dernières années (12,0%). La décélération traduit notamment le repli des crédits octroyés aux entreprises privées du secteur productif et à la clientèle financière des banques.

Les montants des dépôts effectués dans les comptes sont ressortis en progression de 9,6% en 2016, quasiment le même rythme de croissance enregistré l'année passée, et après une hausse limitée à 2,9% en 2014. A l'échelle régionale, l'augmentation des montants déposés est attribuée à la clientèle financière des banques, aux sociétés d'assurance et aux caisses de retraite. Il est relevé une hausse importante des dépôts à régime spécial, dans plusieurs pays, en relation avec la politique de financement du logement.

Il est également noté une modification progressive de la structure des dépôts en faveur de la clientèle financière des banques (organismes de placements collectif, sociétés d'investissement, sociétés de paiement électronique, systèmes financiers décentralisés). En effet, la part de la clientèle financière des banques dans le total des montants déposés à l'ouverture de nouveaux comptes est passée de 26,4% en 2015 à 30,9% en 2016. Par ailleurs, sur la période allant de 2014 à 2016, il est globalement relevé une forte hausse des dépôts à régime spécial, dans plusieurs pays de l'Union, en relation avec la politique de financement du logement.

Le taux de rémunération des dépôts bancaires est ressorti en hausse, passant de 5,2% en 2015 contre 5,4% en 2016. A l'échelle régionale, la hausse a été appliquée principalement à la clientèle financière des banques et aux sociétés d'assurance.

En ce qui concerne les conditions générales de banque, au cours de ces dernières années, il a été relevé un dépérissement quasi-total des montants exigés à l'ouverture des comptes d'épargne, de même que les frais de tenue de compte et les commissions sur les mouvements au titre de cette catégorie. Par contre, pour les comptes courants et les comptes-chèque, les frais de tenue et les commissions ont été maintenus dans les conditions de banque avec des niveaux variables d'un pays à l'autre.

INTRODUCTION

Le rapport sur l'évolution des conditions de banque est publié annuellement par la BCEAO. Il répond à une démarche de diffusion des informations collectées par la Direction des Statistiques dans le cadre du suivi de la conjoncture économique. Les indicateurs relatifs aux conditions de banque permettent, en particulier, d'examiner l'effet des mesures de politique monétaire sur le marché du crédit bancaire.

A l'instar des autres années, le rapport présente un aperçu de l'environnement de la politique monétaire en 2016. Il expose ensuite l'évolution des crédits bancaires et des taux d'intérêt débiteurs, en les mettant en rapport avec les principales mesures de politique monétaire mises en œuvre au cours de la période. Les dépôts effectués par la clientèle des banques et les taux d'intérêt créditeurs, ainsi que l'évolution des conditions générales de banque sont également analysés.

En annexe sont proposés des tableaux statistiques donnant le montant annuel des crédits mis en place, le cumul des dépôts effectués au cours de l'année et le niveau moyen annuel des taux d'intérêt pratiqués par les banques. Les modalités de calcul des principaux indicateurs y sont également indiquées.

I. APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT DE LA POLITIQUE MONETAIRE

1.1. Environnement international

En 2016, l'environnement économique international a été caractérisé par un rythme de progression de l'activité moins élevé que prévu. Selon les estimations du FMI, publiées en janvier 2017, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% en 2016 contre 3,2% en 2015. L'inflation est restée faible, dans la plupart des régions, du fait essentiellement de la baisse des cours des matières premières. Elle est estimée à 0,7% dans les pays avancés et 4,5% dans les pays émergents et en développement en 2016, contre respectivement 0,3% et 4,7% en 2015.

Dans ce contexte de faible augmentation du niveau général des prix, la BCE a maintenu inchangés ses taux directeurs après la modification intervenue en mars 2016. Le taux principal de refinancement de la BCE reste fixé à 0,00%, le taux de la facilité de prêt marginal à 0,25% et celui de la facilité de dépôt à -0,40%. La BCE a décidé en octobre 2016, de poursuivre son programme d'achats d'actifs jusqu'à ce qu'elle observe un ajustement durable de l'inflation vers l'objectif de 2%.

La FED a, quant à elle, relevé en décembre 2016 l'objectif du taux des fonds fédéraux, dans la fourchette comprise entre 0,50% et 0,75% contre un intervalle de 0,25% à 0,50% auparavant, avec pour objectif la maîtrise de l'inflation dans un contexte de reprise jugée satisfaisante de l'activité économique.

La BoE a baissé en août 2016 son taux directeur de 0,50% à 0,25%, pour la première fois depuis 2009, afin de contenir les effets du Brexit sur l'économie du pays. Elle a, en outre, renforcé son programme d'assouplissement quantitatif, en augmentant de 60 milliards à 435 milliards de livres sterling, son programme de rachats d'obligations d'Etat.

Au niveau des pays émergents, les principales banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire, en fonction de la conjoncture économique. La Banque Centrale de Russie a réduit son taux directeur de 50 points de base, à 10% pour stimuler la reprise économique, dans un contexte de ralentissement de l'inflation. La Banque Centrale Indienne a

diminué de 25 points de base son taux directeur à 6,25% en octobre 2016. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'assouplissements monétaires entamé en janvier 2015, qui a ramené le taux directeur à son plus bas niveau depuis novembre 2010. La Banque Centrale du Brésil a, pour la première fois en quatre ans, baissé son taux directeur de 25 points de base à 14%. Elle a indiqué avoir entamé ainsi un cycle de desserrements monétaires destiné à sortir le pays de la récession.

Dans les pays environnants, notamment au Nigeria, principal partenaire économique des Etats membres de l'UEMOA en Afrique, la Banque Centrale a maintenu inchangé son taux d'intérêt directeur à 14%, à l'issue de la réunion de son Comité de Politique Monétaire de novembre 2016, en vue de lutter contre l'inflation.

1.2. Environnement dans l'UEMOA

L'activité économique dans l'UEMOA a été bien orientée en 2016, bénéficiant de la vigueur des activités dans le secteur tertiaire et de la croissance de la production agricole, dans un environnement sociopolitique et sécuritaire en amélioration. Selon les dernières estimations, le PIB de l'Union augmenterait de 6,7% en 2016 contre 6,3% en 2015. Le taux d'inflation a été faible en 2016, grâce à l'approvisionnement satisfaisant des marchés en produits céréaliers de grande consommation et la baisse des prix des produits pétroliers. En variation moyenne sur l'ensemble de l'année 2016, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,3% contre 1,0% en 2015 (voir tableau 1).

Tableau 1 : Quelques indicateurs macroéconomiques de l'UEMOA

	2012	2013	2014	2015	2016*
Taux de croissance économique	6,2	6,1	6,6	6,3	6,7
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	2,4	1,5	-0,1	1,0	0,3
Solde budgétaire/PIB (hors dons)	-5,2	-6,0	-5,9	-6,5	-6,4
Solde courant extérieur/PIB (hors dons)	-5,9	-7,4	-6,0	-6,7	-5,7
Crédit à l'économie/PIB	22,4	24,2	25,9	28,1	28,2

La gestion des finances publiques en 2016 s'est soldée par un déficit budgétaire, base engagements, dons compris, estimé à 2.598,5 milliards et représentant 4,4% du PIB, contre 4,1% en 2015. Ce déficit est lié à la progression des dépenses d'investissement (+5,3%) et des dépenses courantes (+8,1%), conjuguée à une hausse moindre des recettes et dons (+6,6%). Il a été couvert en grande partie par les ressources mobilisées sur le marché régional de la dette publique, devenu la principale source de financement des Etats.

En effet, les émissions nettes de titres publics sont ressorties à 2.052,1 milliards en 2016. En termes bruts, les émissions de titres publics ont atteint 4.231,3 milliards en 2016 dont 1.541,0 milliards de bons du Trésor et 2.690,3 milliards d'obligations. Aucune levée de ressources n'a été effectuée par les Etats membres sur les marchés internationaux en 2016.

La situation monétaire de l'Union¹ à fin décembre 2016, comparée à celle de décembre 2015, est caractérisée par une progression de la masse monétaire (+10,2%), résultant essentiellement de l'accroissement des créances intérieures, les avoirs extérieurs nets s'étant repliés. L'encours des créances intérieures s'est accru de 17,2%, en relation avec la consolidation des créances nettes sur l'Administration Centrale et des crédits aux autres secteurs des économies de l'Union. La contribution du crédit net à l'administration centrale à l'expansion des créances intérieures est ressortie à 9,6 points de pourcentage contre 7,6 points pour les concours aux autres secteurs.

II. PAYSAGE BANCAIRE DE L'UEMOA

2.1. Activité bancaire

Au cours de l'année 2016, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé de deux nouvelles unités par rapport à l'année précédente, notamment, une en Côte d'Ivoire et l'autre au Bénin. En revanche, au Mali, il y a eu la fusion de la Banque de l'Habitat du Mali et de la Banque Malienne de la Solidarité. Au total, le nombre des établissements de crédit agréés est ressorti à 138 unités au 31 décembre 2016 contre 137 au 31 décembre 2015, dont 123 banques et 15 établissements financiers (voir tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des établissements de crédit par pays

	Nombre d'unités en 2015			Nombre d'unités en 2016		
	Banques	E.F (*)	Guichets	Banques	E. F	Guichets
Bénin	15	0	200	16	0	200
Burkina	13	4	243	13	4	243
Côte d'Ivoire	26	2	626	27	2	626
Guinée-Bissau	5	0	26	5	0	26
Mali	14	3	360	13	3	360
Niger	12	1	295	12	1	295
Sénégal	24	3	533	24	3	533
Togo	13	2	445	13	2	445
Ensemble	122	15	2.728	123	15	2.728

Sources : BCEAO, SGCB

(*) : Etablissement financier

L'évolution du système bancaire de l'Union entre décembre 2015 et décembre 2016 a été caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 9,6% et de 16,8% respectivement. L'évolution des ressources est liée à un accroissement de 9,5% des dépôts et emprunts, de 19,0% des diverses ressources et de 5,2% des fonds propres nets. Quant aux emplois, ils ont évolué en raison d'une hausse des crédits (+12,6%) et des autres emplois (+24,0%). Les crédits à moyen et long terme ont progressé de 20,9% et les crédits à court terme de 7,0%. S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières ont augmenté de 27,6% et de 17,2%.

Le déficit de trésorerie des banques et établissements financiers s'est creusé de 1.814,0 milliards, pour se situer à 3.150,8 milliards à fin décembre 2016, en liaison avec un

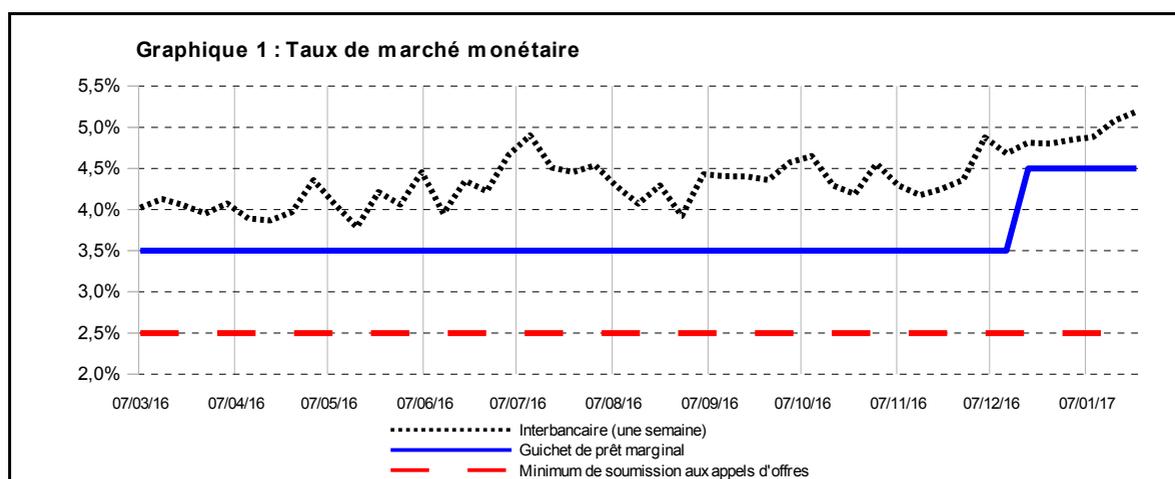
¹ La BCEAO publie désormais les statistiques monétaires conformément aux nouvelles normes du FMI. Cette évolution induit divers changements dans le contenu des principaux agrégats de la monnaie et du crédit.

accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources. Cette situation a induit un recours plus important des établissements de crédit aux concours monétaires de l'Institut d'émission.

2.2. Marché monétaire

En 2016, l'orientation de la politique monétaire est restée inchangée dans un contexte marqué par une absence de pression inflationniste. Au plan des concours aux banques, la Banque Centrale a ajusté les montants des refinancements en fonction des besoins réels exprimés. En moyenne, les avances accordées par la Banque Centrale sur le marché des appels d'offre à une semaine se sont élevées à 1.854,5 milliards de FCFA en 2016 contre 1.436,3 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 28,5%.

La persistance de certaines imperfections identifiées sur le marché interbancaire a continué d'affecter la fluidité du marché monétaire de l'UEMOA en 2016. De ce fait, l'accroissement significatif attendu du volume des transactions sur le marché interbancaire ne s'est pas confirmé. Sur le marché interbancaire, toutes maturités confondues, le volume des transactions est ressorti à 169,4 milliards par semaine en 2016 contre 107,2 milliards en 2015, soit moins de 10% des refinancements accordés par la Banque Centrale en 2016 à travers le guichet des adjudications à une semaine. Pour la deuxième année consécutive, le taux interbancaire est ressorti au-dessus du taux du guichet de prêt marginal de la BCEAO (graphique 1).



Pour remédier à cette situation, amener les banques à interagir entre elles et renforcer l'efficacité des actions de politique monétaire, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé d'augmenter de 100 points de base à 4,50%, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la Banque Centrale, pour compter du 16 décembre 2016. Cette mesure devrait assurer un meilleur fonctionnement du marché interbancaire.

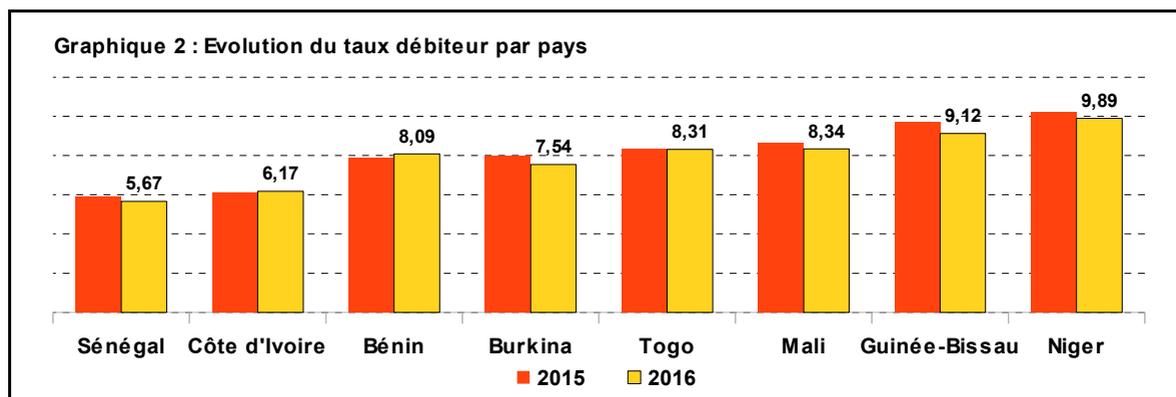
III. CREDITS MIS EN PLACE

3.1. Taux débiteurs²

Les taux d'intérêt débiteurs ont poursuivi leur tendance baissière observée depuis la fin de la crise financière internationale de 2008. Après s'être maintenu à un niveau relativement élevé (8,27% en 2009), le taux moyen a diminué pour se situer à 8,11% en 2010 puis a continué de

² Le taux d'intérêt moyen est calculé hors commissions et charges liées à la mise en place des crédits bancaires. Le cumul des crédits ordinaires ne comprend pas les découverts bancaires et les escomptes d'effets de commerce.

se replier de manière régulière au cours des six dernières années. La moyenne calculée à l'échelle de l'Union est passée de 7,26% en 2014 à 7,01% en 2015 puis à 6,93% en 2016. Le rythme de la diminution apparaît toutefois plus faible en 2016, soit 8 points de base en 2016, contre une moyenne proche de 20 points de base relevée au cours de six dernières années.



Durant toute la période allant de 2010 à 2016, la baisse du taux débiteur a résulté notamment de l'assouplissement des conditions monétaires, à travers la réduction du taux directeur de la BCEAO, qui se situe à 3,50% durant l'année 2016 alors qu'il ressortait à 4,25% en 2010. L'évolution favorable des taux débiteurs s'explique également par l'amélioration globale des conditions macroéconomiques et des dispositions prises pour améliorer l'environnement des affaires dans la zone.

Tableau 3 : Taux débiteurs moyens selon la catégorie de la clientèle (UEMOA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Particuliers	10,61	10,31	9,45	9,10	8,73	8,48
Clientèle financière	8,03	8,28	6,32	6,41	6,89	6,99
Sociétés d'Etat	7,46	6,73	7,04	6,66	6,75	6,70
Entreprises privées	7,81	7,48	7,08	6,92	6,66	6,65
Ensemble des crédits	8,32	7,99	7,56	7,26	7,01	6,93

En 2016, la diminution des taux débiteurs a profité à l'ensemble des catégories de clients, sauf la clientèle financière des banques, les sociétés d'assurance et les caisses de retraite. Elle a été observée principalement sur les taux appliqués aux entreprises publiques et aux particuliers. En effet, le taux débiteur appliqué aux particuliers est ressorti en 2016 à 8,47% contre 8,73% en 2015, alors qu'il était supérieur à 10% il y a cinq ans. Les entreprises, quant à elles, continuent de bénéficier de conditions plus favorables. Le taux qui leur est appliqué a également baissé passant à 5,70% en 2016 contre 6,57% en 2015, comparé à une moyenne de 7,33% calculée sur les cinq dernières années.

La clientèle financière des banques³, les sociétés d'assurances et les caisses de retraites n'ont pas bénéficié de la baisse des taux débiteurs appliqués par les banques en 2016. A titre illustratif, les sociétés d'assurance ont versé 8,61% d'intérêt en 2016 contre 8,39% en 2015,

³ La clientèle financière comprend notamment les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), en particulier les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF) et les fonds communs de placement (FCP), les sociétés de paiement électronique et les systèmes financiers décentralisés.

alors que le taux qu'elles payaient avait baissé progressivement de 10,09% en 2012 à 8,32% en 2014. Cette remontée des taux à partir de 2015 est également observée pour l'ensemble de la clientèle financière des banques. Elle serait en relation avec l'évolution du taux d'intérêt sur le marché interbancaire. En effet, l'analyse de ce marché au cours des deux dernières années, laisse entrevoir des tensions de liquidité sur certaines places de l'Union, contribuant à maintenir le taux interbancaire au-dessus de la limite supérieur du corridor suivi par la Banque Centrale.

En 2016, la baisse des taux d'intérêt débiteurs n'est pas constatée non plus dans tous les pays. La poursuite de la baisse est observée au Burkina, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le taux débiteur est ressorti quasi-stable au Togo. Il est en légère hausse au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la dispersion des taux débiteurs entre les pays de l'Union s'est réduite au cours de la période sous revue. L'écart-type de la distribution des taux débiteurs des pays autour de la moyenne régionale est ressorti à 1,41 en 2016 contre 1,53 en 2015. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont enregistré un taux d'intérêt moyen inférieur à la moyenne régionale. Au Bénin, au Burkina, au Togo et au Mali, le taux débiteur moyen est ressorti proche de la moyenne de l'Union. La Guinée-Bissau et le Niger ont affiché un taux débiteur moyen dépassant de plus d'un écart-type la moyenne régionale.

3.2. Montants des crédits mis en place

Le volume des crédits mis en place a augmenté de 3,3% en 2016. Ce taux de croissance est trois fois moins que la moyenne enregistrée sur les six dernières années (12,0%). La décélération traduit notamment le repli des crédits octroyés aux entreprises privées du secteur productif et à la clientèle financière des banques, alors que ces deux catégories de clientèles sont celles qui ont imprimé la dynamique haussière des crédits mis en place au cours des années précédentes. Il est noté par contre une hausse significative des crédits aux particuliers (+25,7%), notamment sous forme de crédits à l'habitation et de crédits à la consommation.

Tableau 4 : Mises en place de crédits (milliards FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	580.1	698.0	980.5	1 143.3	980.6	1 112.2
Burkina Faso	900.3	924.9	1 551.3	1 790.8	1 653.3	1 566.1
Côte d'Ivoire	1 261.3	2 158.6	2 740.6	3 378.7	4 286.2	4 368.5
Guinée-Bissau	34.4	38.9	44.6	44.7	66.8	56.8
Mali	901.7	726.4	883.3	971.0	1 203.8	1 296.3
Niger	267.1	394.9	363.1	368.1	492.0	566.4
Sénégal	1 745.0	1 945.9	2 241.6	2 543.8	2 708.6	2 746.1
Togo	297.7	376.3	405.1	468.6	585.2	664.1
UEMOA	5 987.5	7 263.9	9 210.0	10 708.9	11 976.4	12 376.8

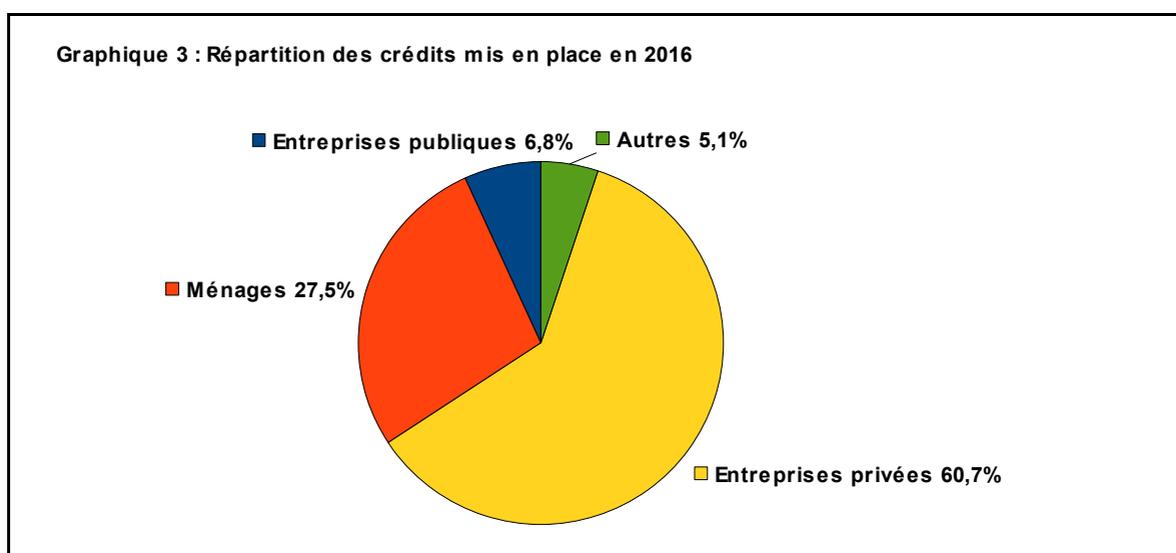
Par pays, la hausse des crédits mis en place en 2016 a été plus significative au Bénin, au Niger, au Togo et au Mali. Elle apparaît faible en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Une baisse des crédits mis en place est même enregistrée au Burkina et en Guinée Bissau (voir tableau 4).

Au Bénin, la hausse importante des crédits intervient après une baisse de 14,2% enregistrée l'année passée. Cette hausse a profité aux particuliers dont les crédits ont été destinés principalement à l'habitation et à la consommation. Au Togo, les crédits mis en place ont également progressé de manière significative (+13,5%) en 2016. Ils ont été octroyés principalement à la clientèle financière des banques, aux particuliers et aux entreprises. Les crédits à l'habitat ont progressé de 151,3% dans ce pays en 2016.

Au Niger et au Mali, la hausse des crédits mis en place est également notable, mais de moindre ampleur comparativement à l'année passée. Au Mali, les crédits ont été attribués principalement aux coopératives et aux particuliers. Les crédits à l'habitation et les crédits à la consommation sont également en nette hausse. Dans le cas du Niger, les crédits ont été destinés principalement au financement de la trésorerie des entreprises (+26,6%) et à la consommation (+51,5%).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la progression des crédits mis en place en 2016 n'a été que de 1,9% et de 1,4% respectivement. Ces augmentations sont jugées faibles comparées à l'accroissement moyen de plus de 10% enregistré au cours des six dernières années dans ces deux pays. La décélération des crédits traduit la baisse des ressources distribuées aux entreprises publiques (-30,9%) et aux entreprises privées (-3,2%) en Côte d'Ivoire. Au Sénégal, les crédits mis en place ont reculé pour l'ensemble des catégories de clients, en dehors de la clientèle financière des banques, les coopératives et les groupements villageois.

Au Burkina et en Guinée Bissau, le montant des crédits mis en place a reculé en 2016. La baisse est ressortie à 7,7% au Burkina, confirmant une tendance déjà observée en 2015, notamment au niveau des entreprises privées du secteur productif. En Guinée-Bissau, la baisse des crédits mis en place concerne l'ensemble des catégories de clientèles. Elle est plus marquée chez les entreprises privées du secteur productif (-18,9%) et les organismes assimilés à l'Etat (-34,7%).



Compte tenu de ces évolutions contrastées, la répartition des crédits mis en place par catégorie de clients a été légèrement modifiée. La part des ménages (particuliers et entreprises individuelles) dans le total des crédits mis en place a baissé progressivement, passant de 31,7% en 2010 à 26,7% en 2015. Cette part est ressortie à 27,4% en 2016. Quant aux

entreprises, leur part dans le total des crédits mis en place est passée de 59,9% en 2010 à 63,6% en 2015. En 2016, cette part est descendue à 60,7% du total des crédits.

Encadré 1 : Mise en œuvre d'un mécanisme de soutien au financement des PME/PMI.

Le plan d'action pour le financement des économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), adopté par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, en juin 2012, prévoit, au titre de l'axe stratégique traitant de l'amélioration de l'offre de services financiers, la mise en place d'un dispositif de soutien au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) par les établissements de crédit. Ce mandat a été confié à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

L'institution d'un tel dispositif est apparue nécessaire au regard du poids des PME dans le tissu économique des pays de l'Union. En effet, celles-ci représentent, selon les pays de l'Union, entre 80% et 95% des entreprises recensées. Toutefois, la plupart des études indiquent que ces entreprises accèdent difficilement au financement, notamment aux crédits à moyen et long terme. Par conséquent, leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) et à la création d'emplois s'en trouve limitée. Selon une enquête réalisée par la BCEAO à fin 2014 auprès des établissements de crédit, ces difficultés d'accès des PME au financement bancaire proviennent principalement :

- de la faible qualité de l'information financière et comptable produite par ces entreprises ;
- des insuffisances dans leur gestion et leur gouvernance ;
- du taux de défaut élevé des crédits accordés aux PME ;
- de l'insuffisance ou la faiblesse des mécanismes de partage des risques ;
- des insuffisances de l'environnement juridique et judiciaire.

En vue de favoriser un accroissement significatif du financement destiné aux PME/PMI, un plan d'action a été défini par la BCEAO et peut être résumé en quatre axes :

- l'élaboration des textes codifiant les modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif, notamment les règles d'admissibilité des créances sur les PME/PMI aux guichets de la BCEAO ;
- l'organisation des acteurs au niveau national pour la mise en œuvre du dispositif. Il est envisagé la mise en place d'un Comité National de suivi du développement des PME/PMI et d'un Comité d'identification des structures d'appui et d'encadrement ;
- l'information et la sensibilisation des différents acteurs, à travers notamment l'organisation de concertations. Une rencontre avec les administrations publiques et les structures d'appui et d'encadrement a été organisée en mars 2016. Une autre s'est tenu en novembre 2016 à l'intention des Directeurs Généraux des établissements de crédit.
- l'appui institutionnel aux acteurs du dispositif, à savoir un programme de renforcement des capacités des agents des établissements de crédit et des structures d'encadrement. En outre, la mise en place d'un fonds est envisagée en vue d'encourager la notation financière des PME/PMI.

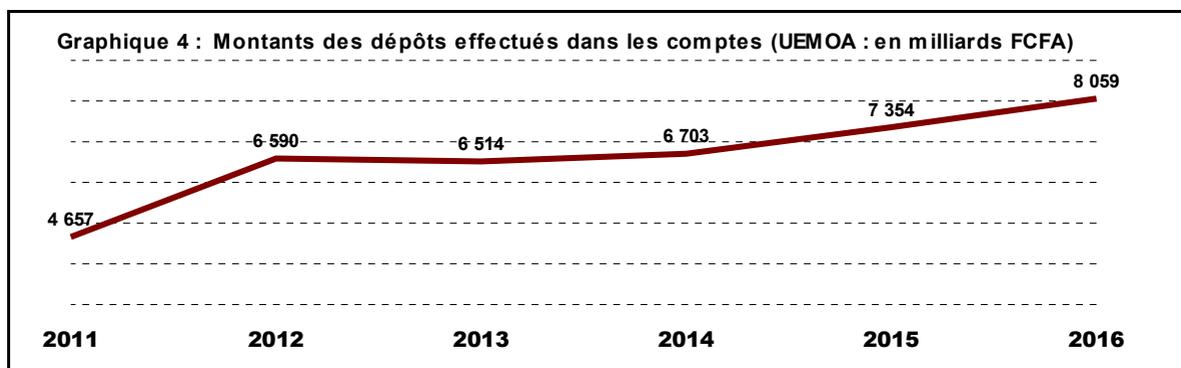
En décembre 2016, le Comité de Politique Monétaire a autorisé l'admissibilité au refinancement de la BCEAO des créances détenues par les établissements de crédit sur les PME éligibles au dispositif.

IV. DEPOTS EFFECTUES DANS LES BANQUES

4.1. Montants des dépôts effectués dans les comptes

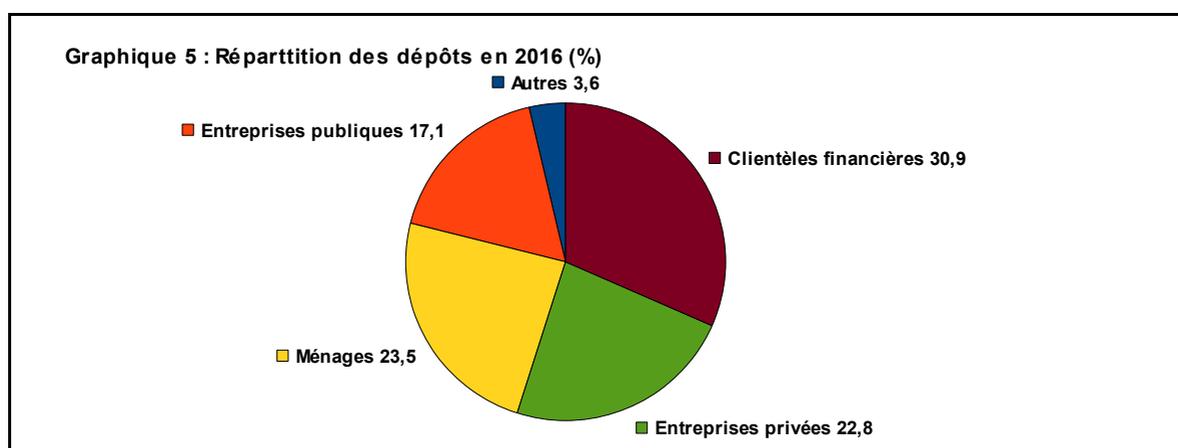
Les montants déposés dans les comptes sont ressortis en progression de 9,6% en 2016, soit le même rythme de croissance enregistré en 2015, et après une hausse limitée à 2,9% en 2014. A l'échelle régionale, l'augmentation des montants déposés est attribuée à la clientèle financière des banques, aux sociétés d'assurance et aux caisses de retraite. Les dépôts effectués par les ménages se sont également accrus en 2016 dans certains pays.

Par pays, l'évolution des dépôts est contrastée. En 2016, les montants déposés sont en hausse dans cinq pays, à savoir le Sénégal (+25,0%), le Togo (+20,67%), le Burkina (+9,30%), le Mali (+4,11%) et le Bénin (+0,04%). Dans ces pays, l'accroissement des montants déposés provient principalement de la clientèle financière des banques et des sociétés d'assurance. Au Sénégal et au Togo, les particuliers ont contribué également à l'accroissement des dépôts dans les banques en 2016.



Les montants déposés ont enregistré un accroissement limité au Bénin (+0,04%), après les baisses successives enregistrées au cours des deux dernières années. En 2016, l'augmentation des dépôts au Bénin traduit la hausse nette des montants déposés par la clientèle financière des banques, les sociétés d'assurance et les caisses de retraite.

Dans les trois autres pays, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Niger, les montants déposés dans les banques sont en recul par rapport à l'année précédente. La baisse des dépôts concerne la plupart des catégories de clients, en dehors de la clientèle financière des banques. Au Niger, les montants déposés se sont repliés sous l'effet d'une moindre contribution des particuliers (principale catégorie de la clientèle des banques au Niger).



L'analyse des données montre qu'au cours de ces trois dernières années, les dépôts des entreprises financières dans les banques se sont accrus, atteignant 1.203,9 milliards en 2015 puis 1445,1 milliards en 2016, contre 736,5 milliards en 2010. Cette situation est mise en relation avec le développement des entreprises de paiements électronique qui semblent drainer une partie des ressources des ménages vers les structures de paiement électronique, auxquels ils auraient un accès plus facile.

La part de la clientèle financière des banques dans le total des montants déposés est ainsi ressorti de 19,1% en 2012 à 30,9% en 2016. Par ailleurs, sur la période allant de 2014 à 2016, il est globalement relevé une forte hausse des dépôts à régime spécial, dans plusieurs pays de l'Union, en relation avec la politique de financement du logement, même si en Côte d'Ivoire et au Niger, il est noté une nette décélération des dépôts de cette nature en 2016, consécutivement à l'accroissement de plus de 200% enregistré en 2015.

La structure des dépôts selon la durée n'a pas été significativement modifiée au cours des dernières années. Toutefois, une légère baisse de la part des dépôts d'une durée inférieure ou égale à un an est observée. Cette part a été de 82,1% en 2016 contre 80,1% du total des dépôts en 2015 et 81,5% en 2014. La part des dépôts dont l'échéance est comprise entre cinq ans et dix ans a connu une augmentation notable à partir de 2015, en relation avec la hausse des dépôts à régime spécial. Cette part est passée de 1,3% des montants déposés en 2013 à 2,6% en 2014 puis à 5,8% en 2015. Elle s'est établie à 4,9% en 2016.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	24,9	26,8	25,9	22,3	21,8	17,4
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	26,2	19,6	19,7	20,9	20,1	21,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	12,2	17,1	15,7	17,5	18,2	17,3
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,2	13,9	13,3	13,8	13,5	17,2
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	7,3	9,3	8,1	6,8	6,5	8,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	15,0	10,3	12,8	12,4	11,9	12,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	3,2	1,8	1,3	2,6	5,8	4,9
Non déterminée	1,1	1,2	3,1	3,6	2,2	1,1

La structure des dépôts continue de constituer un des obstacles identifiés par les banques dans le processus d'octroi des crédits et de financement de l'économie, qui limite leur capacité à accorder des crédits à long terme. En effet, la mobilisation de ressources en vue du financement de l'économie nécessite la disponibilité d'une épargne adaptée au besoin de ce financement.

4.2. Taux créditeurs

Le taux de rémunération des dépôts bancaires est ressorti en hausse en 2016, passant 5,2% à 5,4%. A l'échelle régionale, la hausse a été appliquée principalement à la clientèle financière des banques, aux particuliers et aux sociétés d'assurance. Par pays, l'évolution des taux créditeurs est contrastée.

En Côte d'Ivoire, pour la première fois depuis cinq ans, le taux créditeur moyen est ressorti en légère hausse. Cette évolution est observée sur l'ensemble des catégories de clients, à l'exception de la clientèle financière des banques. Au Mali, le taux créditeur est en hausse pour l'ensemble des catégories de clientèles sauf les particuliers et la clientèle financière des banques. Au Niger, les taux créditeurs sont également en hausse, notamment ceux appliqués aux dépôts des particuliers. Au Togo, le taux créditeur est à la hausse pour l'ensemble des catégories de clientèles, sauf les entreprises privées du secteur productif.

Au Bénin, le taux créditeur moyen a diminué de 20 points de base et poursuit ainsi une dynamique baissière constatée depuis deux ans. Au Burkina, le taux créditeur moyen est ressorti inhabituellement en baisse en 2016 (-71 points de base), notamment chez les particuliers. Au Sénégal et en Guinée-Bissau, le taux créditeur est en baisse pour toutes les catégories de clients, sauf les particuliers (voir tableau 6).

Tableau 6 : Taux créditeurs moyens par pays

Pays	2013	2014	2015	2016
Bénin	6,07	6,17	5,98	5,78
Burkina	4,82	5,17	4,70	5,40
Côte d'Ivoire	5,21	5,15	5,01	5,08
Guinée-Bissau	4,71	4,64	4,54	4,24
Mali	4,91	4,93	4,82	4,82
Niger	5,57	5,55	5,22	5,98
Sénégal	5,60	5,51	5,58	5,38
Togo	5,15	5,28	5,35	5,56
UEMOA	5,25	5,33	5,16	5,37

En 2016, les placements les mieux rémunérés sont restés ceux des sociétés d'assurance, des caisses de retraite et des Sociétés d'Etat, qui ont bénéficié de taux créditeurs largement supérieurs à 5%. A l'inverse, les taux de rémunération des dépôts des particuliers (5,06%) restent les moins élevés.

V. CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

Au cours de ces dernières années, il a été relevé un dépérissement quasi-total des montants exigés à l'ouverture des comptes d'épargne, de même que les frais de tenue de compte et les commissions sur les mouvements au titre de cette catégorie. Par contre, pour les comptes courants et les comptes-chèque, les frais de tenue et les commissions ont été maintenus dans les conditions de banque avec des niveaux variables d'un pays à l'autre.

5.1. Conditions d'ouverture de comptes bancaires

La quasi-totalité des banques installées dans les pays de l'UEMOA⁴ n'exigent plus de dépôt minimum lors de l'ouverture d'un compte d'épargne. En revanche, pour les autres types de comptes bancaires (comptes courants, comptes-chèque), le montant minimum à l'ouverture, varie entre 300.000 FCFA pour certaines banques au Niger à 15.000.000 FCFA pour d'autres banques en Côte d'Ivoire.

5.2. Charges et commissions

Globalement, les banques n'exigent pas de frais de mouvement de compte, pour ce qui concerne les comptes d'épargne, en dehors de quelques banques localisées au Bénin et au Niger.

⁴ Au Niger, les banques exigent des montants minimum à l'ouverture de compte d'épargne. Les montants minimum exigés varient de 10.000 FCFA à 25.000 FCFA selon la banque. Des montants minimum à l'ouverture de compte d'épargne continuent d'être exigés par une minorité de banques en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal.

Pour les autres types de comptes (comptes courants et comptes-chèque), les frais de tenue de compte et les frais de mouvement de compte sont variables d'un pays à l'autre et d'une banque à l'autre. Au Bénin, les frais de tenue de compte varient de 1.300 FCFA à 10.000 FCFA par trimestre. En Côte d'Ivoire, ils évoluent entre 0 à 20.000 FCFA en fonction de la catégorie du client. Au Sénégal, plusieurs banques ne prélèveraient pas de frais de tenue de compte. Pour les autres banques, ces frais se situent entre 0 et 40.000 FCFA par trimestre. Deux banques localisées au Sénégal continuent de prélever des frais de retrait pour les cartes internationales (500 FCFA et 10.000 FCFA). Au Mali, les frais de tenue de compte varient entre 5000 et 18.000 FCFA par trimestre en fonction de la catégorie du client. Au Niger, ces frais évoluent entre 1.500 et 7500 FCFA par trimestre en fonction de la catégorie du client.

Dans l'ensemble des pays, pour les commissions de mouvement de compte, les banques appliquent globalement un taux proche de 0,0125% sur le montant des transactions, assorti d'un montant minimum qui varie d'une banque à l'autre.

Encadré 2 : Promotion des bureaux d'information sur les crédits dans l'UEMOA

La création des BIC vise à réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs sur le marché du crédit, avec pour effet d'améliorer l'accès des populations aux services financiers.

En vue de doter les Etats membres de l'UMOA d'un tel dispositif, la Banque Centrale a initié un projet de promotion des BIC à partir de l'année 2013, conformément aux recommandations du Rapport du Haut Comité Ad Hoc des Chefs d'Etat sur le financement des économies desdits Etats.

Le BIC collecte auprès des organismes financiers, des sources publiques et des grands facturiers (eau, électricité, téléphone), des données disponibles sur les antécédents de crédit ou de paiement d'un emprunteur. Ces informations sont exploitées pour fournir aux établissements de crédit des rapports de solvabilité détaillés. Ainsi, le BIC assure la disponibilité d'informations économiques et financières sur les clients pour faciliter la mise en place des crédits et l'analyse des risques. Il ressort de l'expérience des Etats qui ont mis en place ce type de dispositif que le BIC présente les principaux avantages (meilleure accessibilité au crédit, efficacité des outils d'analyse, d'évaluation et de gestion des risques, amélioration du financement des agents économiques, à moindre coût).

Lancé au début de l'année 2013, le projet de promotion des BIC dans l'UMOA s'est achevé avec le démarrage, depuis le 1^{er} février 2016, des activités de la Société CREDITINFO-VOLO, agréée en qualité de BIC dans l'UMOA. La loi uniforme portant réglementation des BIC est actuellement en vigueur dans tous les Etats membres de l'Union.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation légale d'installation du BIC dans les Etats membres ayant inséré la loi uniforme dans leur ordonnancement juridique interne, outre la Côte d'Ivoire, Etat de son siège, CREDITINFO-VOLO s'installe progressivement dans les autres Etats membres de l'Union.

Au 12 mai 2017, 129 établissements assujettis sur les 181 concernés, soit 71,3%, ont été jugés aptes à participer au système de partage d'informations sur le crédit, à la suite de tests de qualification. Les établissements pour lesquels les tests ne sont pas achevés sont, pour l'essentiel, installés dans les Etats ayant adopté récemment la loi uniforme sur les BIC, à savoir le Bénin, le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo. Un dispositif permanent d'assistance rapprochée à l'endroit des établissements concernés a été mis en place par CREDITINFO-VOLO pour l'achèvement des tests.

Le nombre de clients sur lesquels des informations sont disponibles dans la base du BIC est passé de 30.694 à fin février 2016 à 805.630 au 12 mai 2017, à raison de 7.864 pour les personnes morales et 797.766 pour les personnes physiques.

Les actions de sensibilisation vont se poursuivre en 2017 au niveau des acteurs du système de partage d'informations sur le crédit, pour améliorer la qualité de leur participation au dispositif.

L'estimation des charges payées par la clientèle au profit des banques lors de la mise en place

de crédits, en dehors des taux d'intérêt, fournit des informations pertinentes. Ces informations permettent de relever les différences entre les pays, d'une part, et entre les catégories de clients, d'autre part. Les calculs sont basés sur les informations communiquées par les banques déclarantes.

Tableau 7 : Ratios des charges rapportées aux crédits mis en place

	Bénin	Burkina	C. Ivoire	Guinée B	Niger	Sénégal	Togo
Montant moyen des crédits par opération (millions)							
2015	31,90	12,60	33,90	24,10	8,90	18,30	14,40
2016	31,10	10,10	30,60	12,60	11,60	18,60	10,60
Ratios des charges rapportées aux crédits (%)							
2015	0,30	0,50	1,06	2,05	0,65	1,29	0,46
2016	1,07	0,59	0,51	0,95	0,57	2,20	0,41
Taux débiteurs moyens (%)							
2015	7,88	7,89	6,14	9,24	10,24	5,89	8,31
2016	8,09	7,53	7,53	9,16	9,88	5,67	8,31

Par pays, il est observé que le ratio des charges rapportées aux crédits, sur l'ensemble des catégories de clients, est plus important au Bénin (1,07%) et au Sénégal (2,2%) en 2016. Ce niveau élevé du ratio dans les deux pays précités est porté par les particuliers. En 2016, les ratios les moins élevés sont observés en Côte d'Ivoire et au Togo.

CONCLUSION

La situation du marché du crédit bancaire enregistre une évolution relativement favorable dans l'UEMOA. Le volume des crédits mis en place a poursuivi son accroissement en 2016, dans une proportion toutefois moindre que celle observée en 2015. Le taux d'intérêt débiteur moyen a également poursuivi sa tendance baissière. Toutefois, dans certains pays tels que le Bénin et la Côte d'Ivoire, il est noté une légère hausse des taux débiteurs en 2016, rompant ainsi avec la tendance baissière observée dans tous les pays depuis 2009.

En perspective, l'opérationnalisation du dispositif de financement en faveur des PME ainsi que l'impact attendu du projet de promotion des BIC devront contribuer à court terme à l'amélioration des conditions de banques et à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de crédits bancaires au sein de l'UEMOA.

=====

1. UEMOA

1.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards FCFA)

Tableau 1.1.1. Par catégorie de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	182,5	228,8	252,9	290,6	487,5	525,9
Particuliers	767,3	1 070,1	1 389,4	1 509,9	1 585,3	1 993,2
Clientèle financière	54,7	50,3	61,3	86,1	61,0	100,5
Sociétés d'Etat et EPIC	153,4	244,9	261,3	384,1	332,8	315,3
Assurances-Caisses de retraite	5,5	9,1	36,5	66,3	78,8	45,5
Entreprises privées du secteur productif	3 796,3	4 201,1	5 831,5	6 708,6	7 622,2	7 510,1
Entreprises individuelles	842,7	1 228,3	1 152,3	1 382,6	1 572,9	1 403,9
Coopératives et groupements villageois	49,1	72,1	51,6	76,2	61,5	64,9
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	90,5	89,6	99,3	121,5	89,5	228,7
Personnels des banques	45,6	69,7	74,0	83,7	84,9	188,7
Total	5 987,5	7 263,9	9 210,0	10 709,5	11 976,4	12 376,8

Tableau 1.1.2. Par objet économique	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	80,4	122,2	203,7	181,2	136,5	261,7
Exportation	55,7	41,7	27,3	175,2	76,8	66,5
Equipement	690,4	734,4	811,2	867,0	1 142,7	994,7
Consommation	525,7	812,2	1 106,7	1 146,2	1 693,6	2 262,6
Trésorerie	3 859,8	4 651,0	5 534,4	6 933,3	7 089,0	6 873,5
Autres	775,4	902,4	1 526,7	1 406,6	1 837,9	1 917,9
Total	5 987,5	7 263,9	9 210,0	10 709,5	11 976,4	12 376,8

Tableau 1.1.3. Par durée	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	1 541,0	1 822,3	2 654,8	2 929,2	2 981,7	3 120,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	1 288,4	1 825,6	1 959,1	2 447,8	3 108,4	2 644,1
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	874,5	986,6	1 063,0	1 150,8	1 243,2	1 393,9
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	500,7	591,6	840,8	1 023,4	1 119,8	1 238,6
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	374,2	399,4	497,7	589,1	678,3	709,7
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	1 036,4	1 149,5	1 461,8	1 714,2	1 998,2	1 950,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	324,7	429,0	654,8	726,9	732,6	1 152,3
Plus de 10 ans	47,6	60,1	77,9	128,1	114,2	167,0
Total	5 987,5	7 263,9	9 210,0	10 709,5	11 976,4	12 376,8

1.2. TAUX DEBITEURS MOYENS (en %)

Tableau 1.2.1. Par catégorie de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	7,82	7,33	7,35	7,03	6,58	5,70
Particuliers	10,61	10,31	9,45	9,10	8,73	8,45
Clientèle financière	8,03	8,28	6,32	6,41	6,89	6,99
Sociétés d'Etat et EPIC	7,46	6,73	7,04	6,66	6,75	6,70
Assurances-Caisses de retraite	10,08	10,09	9,69	8,32	8,39	8,61
Entreprises privées du secteur productif	7,81	7,48	7,08	6,92	6,66	6,65
Entreprises individuelles	8,94	8,31	8,11	7,32	7,17	7,26
Coopératives et groupements villageois	8,09	8,51	8,82	8,41	8,82	8,40
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	9,11	7,22	7,57	6,65	7,53	6,89
Personnels des banques	4,30	3,98	2,82	4,25	2,71	2,57
Total	8,32	7,99	7,56	7,26	7,01	6,93

Tableau 1.2.2. Par objet économique	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	8,98	8,44	7,44	7,64	8,02	7,53
Exportation	8,82	7,98	8,24	5,89	9,17	7,21
Equipement	8,99	8,77	8,45	8,21	8,17	7,82
Consommation	10,60	10,11	9,29	9,05	7,53	7,34
Trésorerie	7,72	7,27	6,90	6,69	6,44	6,54
Autres	9,07	9,12	8,22	8,16	7,81	7,32
Total	8,32	7,99	7,56	7,26	7,01	6,93

Tableau 1.2.3. Par durée	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	6,93	6,83	6,20	6,14	5,98	5,74
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	7,33	6,67	6,52	6,00	5,62	5,63
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,89	8,64	8,65	8,18	8,46	7,96
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,74	9,33	8,73	8,70	8,19	8,20
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,84	9,61	8,88	8,76	8,25	7,83
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,85	9,86	9,24	8,67	8,36	8,25
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,75	8,92	8,25	8,11	8,16	7,93
Plus de 10 ans	6,76	6,09	6,97	6,73	5,74	5,73
Total	8,32	7,99	7,56	7,26	7,01	6,93

1.3. DEPOTS A L'OUVERTURE DES COMPTES (milliards FCFA)

Tableau 1.3.1. Par catégorie de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	451,7	497,8	538,9	500,4	632,6	690,1
Particuliers	868,7	1 733,8	1 238,8	1 108,6	1 285,8	1 642,7
Clientèle financière	453,8	736,5	959,8	1 122,6	1 203,9	1 445,1
Sociétés d'Etat et EPIC	493,8	696,9	711,0	887,8	854,5	683,7
Assurances-Caisses de retraite	372,7	524,6	663,0	714,7	740,5	1 048,0
Entreprises privées du secteur productif	1 398,0	1 648,4	1 798,3	1 807,9	1 855,0	1 840,3
Entreprises individuelles	205,0	319,4	247,1	166,9	289,1	252,2
Coopératives et groupements villageois	62,3	117,7	111,9	116,6	139,7	138,6
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	341,2	296,2	231,6	266,7	344,7	307,4
Personnels des banques	10,0	18,5	13,5	10,8	8,9	10,7
Total	4 657,1	6 590,0	6 514,1	6 703,0	7 354,7	8 058,8

Tableau 1.3.2. Par objet économique	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4 484,3	6 370,9	6 316,7	6 570,9	6 972,9	7 704,7
Epargne à régime spécial	28,2	42,4	33,5	20,1	152,5	199,6
Bon de caisse	143,0	173,0	147,8	89,3	113,5	129,9
Certificat de dépôt			0,3	4,6	0,4	4,4
Autres	1,6	3,7	15,7	18,1	115,4	20,1
Total	4 657,1	6 590,0	6 514,1	6 703,0	7 354,7	8 058,8

Tableau 1.3.3. Par durée	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	1 158,2	1 764,7	1 687,9	1 485,7	1 604,2	1 402,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	1 219,3	1 290,0	1 285,0	1 413,9	1 476,7	1 767,0
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	567,2	1 124,6	1 023,9	1 175,9	1 341,3	1 394,1
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	474,5	919,3	865,9	926,6	991,4	1 389,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	338,2	613,9	525,2	457,3	475,5	659,1
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	699,8	679,6	836,0	801,5	878,3	964,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	150,1	117,0	86,2	175,6	423,8	394,2
Non déterminée	50,0	81,0	204,0	266,5	163,6	88,7
Total	4 657,1	6 590,0	6 514,1	6 703,0	7 354,7	8 058,8

1.4. TAUX CREDITEURS MOYENS (en %)

Tableau 1.4.1. Par catégorie de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	5,26	5,34	5,21	5,37	5,12	5,22
Particuliers	4,82	4,49	5,09	4,96	4,77	5,07
Clientèle financière	5,52	4,81	4,36	4,73	4,51	5,30
Sociétés d'Etat et EPIC	5,31	5,11	5,45	5,83	5,54	5,71
Assurances-Caisses de retraite	5,57	5,53	5,73	5,76	5,90	6,04
Entreprises privées du secteur productif	5,42	5,32	5,56	5,56	5,46	5,41
Entreprises individuelles	4,99	5,07	5,27	4,76	4,32	4,06
Coopératives et groupements villageois	5,54	5,53	5,64	5,28	5,36	5,53
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,45	5,52	5,41	5,31	5,53	5,33
Personnels des banques	5,51	5,12	5,24	5,16	4,77	4,39
Total	5,29	5,04	5,25	5,33	5,16	5,37

Tableau 1.4.2. Par objet économique	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	5,28	5,04	5,26	5,34	5,17	5,43
Epargne à régime spécial	4,73	4,34	5,76	5,20	5,95	3,96
Bon de caisse	5,52	5,38	5,12	4,65	3,87	4,08
Certificat de dépôt			4,96	6,13	6,97	6,15
Autres	4,82	5,34	4,75	4,41	4,99	5,42
Total	5,29	5,04	5,25	5,33	5,16	5,37

Tableau 1.4.3. Par durée	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	5,02	4,56	4,43	4,32	4,10	4,74
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,17	5,06	5,44	5,37	5,42	5,67
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,47	5,07	5,55	5,77	5,54	5,53
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,12	4,98	5,04	5,22	5,14	5,26
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,75	5,64	5,89	5,41	5,25	5,19
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,60	5,60	5,91	6,40	5,73	5,72
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,77	5,68	5,81	5,83	5,71	5,53
Non déterminée	4,79	5,27	5,75	5,44	5,71	5,50
Total	5,29	5,04	5,25	5,33	5,16	5,37

2. BENIN**2.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 2.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	10,5	42,2	57,5	113,6	116,0	125,6
Particuliers	52,6	48,2	53,5	73,9	80,3	133,6
Clientèle financière	8,5	3,6	14,6	18,9	7,4	6,5
Sociétés d'Etat et EPIC	10,1	31,1	100,4	85,4	59,7	47,7
Assurances-Caisses de retraite	0,0	1,9	5,9	10,2	2,9	4,0
Entreprises privées du secteur productif	428,4	465,2	670,7	772,4	670,1	699,5
Entreprises individuelles	58,4	93,9	66,3	57,6	32,2	38,9
Coopératives et groupements villageois	2,4	1,5	4,7	2,5	1,7	0,2
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,2	4,2	2,9	5,8	5,1	14,6
Personnels des banques	4,0	6,3	4,1	3,0	5,1	41,6
Total	580,1	698,0	980,5	1 143,3	980,6	1 112,1

Tableau 2.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	5,0	4,1	20,6	21,0	8,6	50,4
Exportation	0,7	7,7	0,6	2,1	16,8	17,5
Equipement	115,7	146,0	105,1	58,1	73,6	42,2
Consommation	25,0	29,6	39,9	38,3	54,5	115,3
Trésorerie	332,7	417,5	538,1	750,4	548,5	541,1
Autres	101,0	93,1	276,0	273,4	278,5	345,8
Total	580,1	698,0	980,5	1 143,3	980,6	1 112,1

Tableau 2.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	64,9	95,2	114,8	115,7	79,4	101,1
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	135,0	183,5	212,8	262,6	209,0	185,5
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	102,0	152,4	183,7	239,9	165,9	173,5
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	74,1	83,9	124,8	141,2	150,4	150,5
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	65,2	55,9	87,0	101,7	101,1	52,1
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	96,2	87,0	153,1	161,3	165,1	261,4
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	36,8	38,8	90,8	106,5	84,7	179,2
Plus de 10 ans	6,0	1,4	13,5	14,4	24,9	8,8
Total	580,1	698,0	980,5	1 143,3	980,6	1 112,1

2.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 2.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	7,75	7,10	7,05	6,95	6,76	6,61
Particuliers	10,17	10,09	9,99	9,43	8,57	8,43
Clientèle financière	5,53	7,71	5,00	6,53	7,42	7,31
Sociétés d'Etat et EPIC	8,55	8,45	7,52	7,08	7,23	7,61
Assurances-Caisses de retraite	13,84	9,69	10,76	8,93	9,64	6,73
Entreprises privées du secteur productif	8,97	8,67	8,87	8,21	7,95	8,44
Entreprises individuelles	11,17	9,98	10,99	10,23	10,80	10,53
Coopératives et groupements villageois	8,35	7,18	6,29	8,82	9,38	7,85
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	8,54	8,52	7,79	7,79	7,85	6,98
Personnels des banques	4,43	6,43	3,16	3,11	2,96	4,36
Total	9,18	8,81	8,74	8,14	7,88	8,09

Tableau 2.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	9,71	8,98	8,47	8,31	7,04	8,18
Exportation	10,84	7,79	11,76	7,36	7,25	8,22
Equipement	9,03	8,72	9,08	8,77	8,12	9,29
Consommation	9,06	9,52	8,70	8,99	8,22	7,14
Trésorerie	9,31	8,83	8,78	8,03	7,78	8,56
Autres	8,92	8,74	8,57	8,21	8,03	7,50
Total	9,18	8,81	8,74	8,14	7,88	8,09

Tableau 2.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	8,97	8,58	8,43	7,59	7,95	8,45
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	8,61	8,53	8,50	8,37	7,63	7,23
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,25	8,85	8,95	8,07	8,24	8,38
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,89	9,23	9,17	8,19	7,94	8,34
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,99	9,13	8,87	8,52	7,78	8,69
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,64	9,21	8,94	8,14	8,08	8,25
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,29	8,43	8,06	8,05	8,09	7,91
Plus de 10 ans	3,83	4,62	10,03	7,40	5,56	6,67
Total	9,18	8,81	8,74	8,14	7,88	8,09

2.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 2.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	96,7	118,3	87,0	85,2	77,1	60,5
Particuliers	70,9	297,9	215,6	108,6	87,4	102,9
Clientèle financière	40,8	17,5	43,4	30,2	16,5	26,9
Sociétés d'Etat et EPIC	85,3	94,6	77,3	87,1	27,2	30,2
Assurances-Caisses de retraite	28,4	46,8	110,2	49,9	42,3	57,1
Entreprises privées du secteur productif	142,5	132,4	172,8	167,6	142,3	145,6
Entreprises individuelles	11,6	13,1	12,9	2,3	8,8	2,7
Coopératives et groupements villageois	3,1	4,3	4,7	3,2	11,5	1,1
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	14,5	14,3	24,1	21,0	30,6	17,2
Personnel des banques	0,5	1,4	0,4	2,2	0,8	0,3
Total	494,4	740,6	748,5	557,4	444,5	444,6

Tableau 2.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	491,5	717,0	743,4	555,6	440,5	438,2
Epargne à régime spécial	0,6	0,4	1,3	0,4		
Bon de caisse	1,0	20,5	0,9			
Certificat de dépôt						1,5
Autres	1,3	2,7	2,8	1,4	4,0	4,9
Total	494,4	740,6	748,5	557,4	444,5	444,6

Tableau 2.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	54,4	44,1	36,5	19,3	9,2	3,8
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	89,0	60,9	81,3	60,6	33,2	65,6
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	97,3	155,8	82,7	79,4	46,3	38,6
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	53,4	93,8	94,6	95,1	67,7	88,7
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	69,2	216,5	186,7	78,0	60,7	56,8
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	123,0	136,8	215,4	134,7	144,8	157,9
sup à 5 et inf à 10 ans	7,7	15,1	22,9	24,8	73,9	32,2
Sup à 10 ans ou non déterminée	0,5	17,4	28,3	65,4	8,7	0,9
Total	494,4	740,6	748,5	557,4	444,5	444,6

2.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 2.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	6,27	6,38	6,44	6,38	5,90	6,17
Particuliers	5,39	4,95	5,55	5,79	5,30	5,16
Clientèle financière	6,25	6,74	6,56	6,63	6,30	5,93
Sociétés d'Etat et EPIC	6,63	6,69	6,58	6,81	6,71	6,58
Assurances-Caisses de retraite	6,40	6,71	6,59	6,43	6,63	6,40
Entreprises privées du secteur productif	6,08	5,53	5,92	5,90	6,08	5,64
Entreprises individuelles	6,40	4,19	5,66	5,86	5,63	4,56
Coopératives et groupements villageois	6,64	6,33	6,16	6,31	5,93	5,26
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	6,18	6,40	5,75	5,83	6,14	5,92
Personnel des banques	5,32	5,40	4,63	4,43	4,98	4,81
Total	6,16	5,68	6,07	6,17	5,98	5,78

Tableau 2.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	6,16	5,72	6,07	6,18	6,00	5,78
Epargne à régime spécial	3,62	3,66	4,69	3,48		
Bon de caisse	6,38	4,27	6,99		4,62	
Certificat de dépôt						6,50
Autres	5,56	5,67	5,09	5,18	4,70	5,57
Total	6,16	5,68	6,07	6,17	5,98	5,78

Tableau 2.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	5,83	5,26	5,54	4,23	2,08	4,63
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,87	5,84	5,94	5,59	5,77	5,94
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	6,11	5,56	6,32	6,25	5,77	5,62
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	6,09	5,53	6,16	6,42	6,32	5,87
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	6,34	5,63	6,03	6,12	5,86	5,61
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	6,54	6,10	6,25	6,45	6,44	5,81
sup ou égale à 10 ans	5,43	6,03	5,39	5,03	5,59	5,68
Non déterminée	5,84	5,22	5,53	6,77	6,05	5,11
Total	6,16	5,68	6,07	6,17	5,98	5,78

3. BURKINA

3.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 3.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	36,1	21,3	41,8	32,2	23,4	32,8
Particuliers	82,6	131,7	337,9	318,1	276,4	363,2
Cientèle financière	0,2	0,1		2,1	1,5	3,0
Sociétés d'Etat et EPIC	7,4	36,1	53,2	77,1	87,8	82,7
Assurances-Caisses de retraite				0,7		0,0
Entreprises privées du secteur productif	607,8	570,2	897,4	1 118,7	1 054,5	890,8
Entreprises individuelles	155,7	151,4	185,4	186,8	164,0	152,7
Coopératives et groupements villageois	0,4	0,9	4,8	23,2	3,7	9,3
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	6,4	7,4	10,6	18,4	18,9	17,6
Personnels des banques	3,7	5,9	20,3	14,1	23,1	14,0
Total	900,3	924,9	1 551,2	1 791,4	1 653,3	1 566,1

Tableau 3.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	5,5	11,9	48,7	26,1	7,6	13,2
Exportation	13,2	7,9	18,4	6,7	1,3	11,9
Equipement	69,4	69,2	125,6	152,5	270,6	200,1
Consommation	67,6	99,9	275,4	216,0	166,9	224,6
Trésorerie	540,2	503,1	778,9	1 058,4	912,3	873,0
Autres	204,3	232,9	304,2	331,6	294,6	243,3
Total	900,3	924,9	1 551,2	1 791,4	1 653,3	1 566,1

Tableau 3.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	278,7	265,6	466,4	521,3	345,7	194,7
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	176,2	134,4	189,5	277,4	311,4	297,1
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	122,0	147,1	172,9	149,6	256,0	280,1
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	74,3	108,5	168,5	284,7	207,1	289,5
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	72,5	68,9	105,9	106,2	100,9	80,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	126,6	146,3	281,7	275,2	278,0	208,3
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	44,3	49,9	160,4	152,8	147,2	205,1
Plus de 10 ans	5,7	4,2	6,0	24,2	6,8	11,1
Total	900,3	924,9	1 551,2	1 791,4	1 653,3	1 566,1

3.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 3.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	8,64	8,29	7,92	6,57	6,14	6,95
Particuliers	10,46	10,32	8,55	8,11	7,96	7,70
Cientèle financière	9,13	10,82		8,18	8,75	7,61
Sociétés d'Etat et EPIC	5,41	7,33	7,64	6,52	7,16	6,44
Assurances-Caisses de retraite	10,00	9,76		7,75		12,50
Entreprises privées du secteur productif	9,18	9,16	8,40	8,12	7,91	7,32
Entreprises individuelles	10,37	10,51	9,42	10,18	10,14	9,58
Coopératives et groupements villageois	11,86	8,34	8,19	7,74	8,73	8,34
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	9,73	9,63	9,57	7,65	6,84	7,88
Personnels des banques	2,37	3,39	1,74	1,75	0,97	1,67
Total	9,43	9,42	8,44	8,17	7,97	7,54

Tableau 3.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	10,16	9,06	6,73	6,96	5,84	5,55
Exportation	9,24	9,09	7,24	7,75	8,06	7,12
Equipement	9,95	9,77	8,21	8,10	8,14	7,85
Consommation	10,14	10,16	8,56	7,89	7,48	7,44
Trésorerie	9,45	9,35	8,58	8,26	7,94	7,43
Autres	8,96	9,19	8,41	8,22	8,21	7,88
Total	9,43	9,42	8,44	8,17	7,97	7,54

Tableau 3.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	9,96	10,07	8,58	8,28	8,36	7,87
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	8,48	8,29	8,56	7,20	6,94	6,87
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,92	8,81	8,93	8,67	8,40	7,49
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,89	9,34	8,76	9,37	8,83	8,04
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,34	9,24	7,62	8,29	7,49	7,94
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,87	9,75	8,37	7,87	8,10	7,84
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	9,22	10,53	7,81	7,55	7,44	7,24
Plus de 10 ans	10,57	6,71	4,93	6,95	5,22	4,35
Total	9,43	9,42	8,44	8,17	7,97	7,54

3.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 3.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	62,1	107,7	136,7	83,9	51,9	93,3
Particuliers	90,6	672,3	156,5	160,4	153,6	135,2
Clientèle financière	200,7	474,0	630,7	649,2	783,0	538,9
Sociétés d'Etat et EPIC	56,6	23,7	67,0	150,9	136,1	187,1
Assurances-Caisses de retraite	35,5	54,1	119,7	193,1	154,0	420,3
Entreprises privées du secteur productif	379,1	216,9	178,1	208,9	202,9	293,5
Entreprises individuelles	13,5	9,7	14,9	15,0	27,1	21,0
Coopératives et groupements villageois	38,2	52,3	52,5	40,6	40,5	38,9
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	79,4	96,1	86,1	97,4	149,2	128,5
Personnels des banques	0,8	0,6	0,5	0,7	1,3	0,9
Total	956,4	1 707,5	1 442,7	1 600,2	1 699,6	1 857,6

Tableau 3.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	956,4	1 707,2	1 435,4	1 596,1	1 655,6	1 772,1
Epargne à régime spécial		0,2	7,3	4,1	44,0	85,5
Bon de caisse						
Certificat de dépôt						
Autres		0,1				
Total	956,4	1 707,5	1 442,7	1 600,2	1 699,6	1 857,6

Tableau 3.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	245,6	405,6	544,7	568,7	631,8	432,6
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	206,0	300,0	132,9	207,9	258,9	432,7
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	111,4	285,9	160,7	272,6	331,0	442,1
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	99,0	358,3	256,7	224,1	182,4	169,9
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	126,0	213,9	138,2	132,2	117,4	180,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	167,0	119,8	184,6	191,6	140,5	191,2
sup ou égale à 10 ans	1,3	24,0	3,9	2,0	15,6	8,9
Non déterminée	0,0	0,1	20,9	1,0	22,0	0,1
Total	956,4	1 707,5	1 442,7	1 600,2	1 699,6	1 857,6

3.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 3.4.1. Taux d'intérêt par nature du créiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	5,64	5,80	4,90	5,49	5,68	6,01
Particuliers	4,62	3,70	4,92	4,86	4,86	4,78
Clientèle financière	5,45	4,29	3,65	3,98	3,66	4,69
Sociétés d'Etat et EPIC	6,18	6,01	6,22	6,94	5,93	6,13
Assurances-Caisses de retraite	5,93	6,00	6,00	6,28	6,28	6,28
Entreprises privées du secteur productif	5,97	5,87	6,64	6,46	5,13	5,01
Entreprises individuelles	4,17	4,18	5,43	4,28	4,90	4,61
Coopératives et groupements villageois	5,68	6,13	5,78	5,69	5,50	5,83
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,24	5,69	5,89	5,61	6,00	5,59
Personnels des banques	4,89	4,76	4,70	4,49	4,17	4,41
Total	5,62	4,57	4,82	5,17	4,70	5,40

Tableau 3.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	5,62	4,57	4,78	5,17	4,60	5,50
Epargne à régime spécial		3,50	12,55	7,82	8,29	3,33
Bon de caisse						
Certificat de dépôt						
Autres		3,50				
Total	5,62	4,57	4,82	5,17	4,70	5,40

Tableau 3.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	5,20	3,61	3,49	3,51	2,92	4,02
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,44	4,38	5,59	5,60	5,68	5,81
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,45	4,01	5,48	6,08	6,04	5,88
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,54	4,78	4,60	5,55	5,36	5,66
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	6,39	6,04	6,64	5,82	5,72	5,76
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	6,06	6,06	6,41	7,49	5,77	5,94
sup ou égale à 10 ans	6,18	5,77	5,02	4,63	5,26	5,32
Non déterminée	4,17	3,79	6,05	5,73	5,75	3,93
Total	5,62	4,57	4,82	5,17	4,70	5,40

4. COTE D'IVOIRE

4.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 4.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	69,1	87,9	83,1	74,5	110,0	175,0
Particuliers	125,3	249,9	380,2	424,5	511,1	687,2
Clientèle financière	7,0	25,1	38,0	41,8	31,0	50,4
Sociétés d'Etat et EPIC	41,7	66,1	46,2	114,3	80,6	55,6
Assurances-Caisses de retraite	3,0	2,3	2,2	3,3	9,1	4,0
Entreprises privées du secteur productif	615,3	1 014,2	1 566,6	1 922,6	2 581,1	2 498,3
Entreprises individuelles	384,1	674,1	600,3	774,2	917,0	763,8
Coopératives et groupements villageois	2,7	16,4	6,5	10,5	11,9	10,4
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,5	3,0	1,7	4,7	15,6	26,4
Personnels des banques	8,5	19,7	15,7	8,3	18,9	97,5
Total	1 261,3	2 158,6	2 740,5	3 378,7	4 286,2	4 368,5

Tableau 4.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	6,2	16,4	38,1	13,0	41,0	36,4
Exportation	28,4	21,1	7,6	140,7	11,6	12,4
Equipement	78,7	153,9	183,5	236,2	390,0	352,7
Consommation	109,8	251,8	380,4	337,3	860,8	1 185,5
Trésorerie	919,3	1 611,0	1 843,0	2 346,2	2 528,0	2 171,7
Autres	119,0	104,4	287,9	305,2	454,9	609,7
Total	1 261,3	2 158,6	2 740,5	3 378,7	4 286,2	4 368,5

Tableau 4.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	385,7	575,3	1 012,3	1 011,7	1 138,2	1 442,4
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	415,5	848,8	851,6	1 167,1	1 733,7	1 173,8
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	82,0	197,9	152,7	233,0	219,1	310,3
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	42,8	38,5	144,3	157,8	237,3	304,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	67,8	91,9	87,9	119,4	148,8	161,8
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	225,1	282,8	381,4	533,4	604,7	601,5
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	38,2	116,3	101,6	141,9	166,2	286,2
Plus de 10 ans	4,1	7,1	8,7	14,3	38,1	88,2
Total	1 261,3	2 158,6	2 740,5	3 378,7	4 286,2	4 368,5

4.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 4.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	7,42	7,07	7,73	6,97	6,77	3,93
Particuliers	12,30	11,73	9,56	9,08	8,00	8,01
Clientèle financière	7,94	7,83	6,18	5,61	5,98	6,03
Sociétés d'Etat et EPIC	7,73	7,09	6,56	6,59	6,13	6,33
Assurances-Caisses de retraite	10,22	10,64	7,64	8,85	7,51	7,79
Entreprises privées du secteur productif	7,98	7,49	6,45	6,44	6,14	6,36
Entreprises individuelles	6,57	6,35	6,07	5,00	4,83	5,03
Coopératives et groupements villageois	8,75	8,73	8,54	7,55	6,28	6,82
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	9,68	11,37	8,66	7,91	6,28	3,32
Personnels des banques	4,08	4,32	5,43	4,11	4,93	1,98
Total	7,93	7,59	6,84	6,45	6,09	6,17

Tableau 4.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	11,25	10,21	7,30	8,59	9,39	8,78
Exportation	7,83	6,82	10,22	5,12	9,13	5,48
Equipement	9,49	9,32	9,68	8,81	7,89	7,16
Consommation	12,00	10,94	9,21	9,16	6,39	6,38
Trésorerie	7,13	6,80	6,04	5,79	5,60	5,76
Autres	9,12	8,80	6,84	7,22	6,37	6,56
Total	7,93	7,59	6,84	6,45	6,09	6,17

Tableau 4.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	7,22	7,23	5,96	6,01	5,84	5,45
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	6,60	6,27	5,70	4,88	4,63	5,01
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	7,98	7,52	6,98	6,94	7,24	7,40
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,72	8,22	8,12	8,17	8,24	7,21
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	10,38	10,48	10,13	8,77	8,38	7,82
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,26	10,91	9,98	9,20	8,53	7,93
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	9,48	8,53	8,27	7,34	7,56	7,43
Plus de 10 ans	5,93	7,64	8,17	7,90	6,32	6,45
Total	7,93	7,59	6,84	6,45	6,09	6,17

4.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 4.5.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	25,2	26,0	64,8	22,8	48,8	28,0
Particuliers	274,3	395,4	353,8	369,5	417,6	383,9
Clientèle financière	72,9	20,2	21,1	62,7	60,5	135,9
Sociétés d'Etat et EPIC	210,9	422,9	328,0	244,1	236,4	171,8
Assurances-Caisses de retraite	103,3	119,9	106,3	92,5	117,3	115,8
Entreprises privées du secteur productif	315,7	522,4	488,4	604,9	507,2	474,3
Entreprises individuelles	121,0	144,6	70,7	96,2	171,6	168,4
Coopératives et groupements villageois	11,3	13,5	7,2	24,0	28,1	17,5
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	117,6	93,0	44,9	61,0	70,2	78,6
Personnels des banques	5,8	8,4	6,1	3,8	2,2	2,6
Total	1 258,1	1 766,4	1 491,4	1 581,3	1 660,1	1 576,9

Tableau 4.5.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	1 147,7	1 649,5	1 436,6	1 504,4	1 341,4	1 339,9
Epargne à régime spécial	4,1	6,4	8,6	12,1	97,5	101,0
Bon de caisse	106,0	110,5	43,0	51,8	110,0	126,7
Certificat de dépôt						
Autres	0,3	0,0	3,2	13,1	111,1	9,2
Total	1 258,1	1 766,4	1 491,4	1 581,3	1 660,1	1 576,9

Tableau 4.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	363,9	678,5	426,9	311,8	363,8	269,0
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	354,8	414,1	432,0	504,2	410,5	359,8
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	103,5	226,8	154,1	233,8	253,7	333,8
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	109,4	179,3	158,6	216,6	259,5	231,9
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	70,2	103,9	95,7	108,7	114,6	159,3
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	161,7	125,4	113,8	130,8	182,5	156,4
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	83,4	25,3				
Non déterminée	11,1	13,2	110,3	75,4	75,5	66,8
Total	1 258,1	1 766,4	1 491,4	1 581,3	1 660,1	1 576,9

4.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 4.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	4,09	4,43	4,97	5,02	5,16	5,32
Particuliers	5,52	5,56	5,40	5,14	4,93	5,18
Clientèle financière	5,12	5,64	5,08	5,55	6,30	5,65
Sociétés d'Etat et EPIC	4,73	4,68	4,88	4,95	4,87	5,04
Assurances-Caisses de retraite	5,58	5,74	5,49	5,20	5,59	5,74
Entreprises privées du secteur productif	5,32	5,35	5,35	5,25	5,19	5,17
Entreprises individuelles	5,28	5,06	4,52	4,69	3,93	3,62
Coopératives et groupements villageois	5,45	4,88	5,06	5,31	4,94	5,08
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,92	5,75	5,41	5,31	5,05	5,17
Personnels des banques	6,28	5,87	6,38	6,95	6,48	5,21
Total	5,31	5,25	5,21	5,15	5,01	5,08

Tableau 4.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	5,27	5,23	5,24	5,20	5,10	5,21
Epargne à régime spécial	3,48	3,48	3,54	4,62	5,13	4,47
Bon de caisse	5,76	5,69	4,86	4,31	3,87	4,12
Certificat de dépôt						
Autres	1,14	3,75	3,53	4,27	4,99	5,35
Total	5,31	5,25	5,21	5,15	5,01	5,08

Tableau 4.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	5,28	5,01	4,92	5,09	5,04	5,22
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,34	5,43	5,49	5,38	5,21	5,52
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,65	5,80	5,33	5,21	4,60	4,88
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,08	4,91	4,85	4,80	4,69	4,77
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,25	5,17	4,98	4,76	4,35	4,68
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,11	5,46	5,30	5,24	5,54	5,21
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,64	5,31				
Non déterminée	4,78	5,78	5,74	5,18	5,92	5,30
Total	5,31	5,25	5,21	5,15	5,01	5,08

5. GUINEE BISSAU

5.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 5.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	3,82	3,90	2,08	0,49	1,93	4,38
Particuliers	7,85	7,82	8,12	13,68	21,86	21,76
Clientèle financière				0,01	0,01	
Sociétés d'Etat et EPIC	2,50	0,07	1,00	2,00	1,40	
Assurances-Caisses de retraite		0,30	2,02	2,32		
Entreprises privées du secteur productif	16,84	14,73	10,25	10,48	36,81	29,86
Entreprises individuelles	2,82	10,65	20,04	14,96	4,18	0,15
Coopératives et groupements villageois					0,01	0,07
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,32	0,30	0,13	0,57	0,48	0,53
Personnels des banques	0,23	1,13	0,94	0,20	0,13	0,03
Total	34,4	38,9	44,6	44,7	66,8	56,8

Tableau 5.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	1,25	2,93	4,59	1,13	0,78	0,17
Exportation		1,93	0,05	2,06	9,17	0,11
Equipement	3,77	1,58	2,29	0,66	1,11	0,41
Consommation	3,14	6,52	8,76	13,53	15,60	21,83
Trésorerie	14,70	19,17	26,82	24,48	28,18	30,72
Autres	11,52	6,78	2,08	2,86	11,95	3,53
Total	34,4	38,9	44,6	44,7	66,8	56,8

Tableau 5.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	13,67	10,83	4,48	7,02	15,15	5,34
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,72	3,14	4,41	2,92	4,20	2,69
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	3,55	3,06	12,16	13,34	10,96	17,92
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	2,51	3,93	2,78	4,24	11,24	4,58
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,11	3,23	2,19	4,09	7,11	4,69
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,19	7,42	9,97	8,12	13,25	9,84
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,61	6,86	8,22	4,80	4,80	11,46
Plus de 10 ans	0,02	0,43	0,38	0,19	0,09	0,26
Total	34,4	38,9	44,6	44,7	66,8	56,8

5.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 5.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	9,82	9,65	9,30	12,00	7,37	6,38
Particuliers	11,81	12,22	10,05	9,90	10,93	9,39
Clientèle financière				12,00	3,00	
Sociétés d'Etat et EPIC	9,00	12,62	7,51	3,90	10,43	
Assurances-Caisses de retraite		9,97	9,52	8,93		
Entreprises privées du secteur productif	10,08	8,21	9,81	9,68	9,03	9,39
Entreprises individuelles	11,26	8,61	9,03	9,44	11,21	7,98
Coopératives et groupements villageois					8,00	5,00
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,85	5,51	5,57	5,25	4,26	6,81
Personnels des banques	2,55	4,23	4,98	3,93	2,63	3,19
Total	10,38	9,15	9,30	9,32	9,72	9,12

Tableau 5.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	10,20	8,75	9,18	9,73	9,84	10,45
Exportation	12,46	11,81	6,00	10,74	11,69	5,25
Equipement	10,26	7,76	9,72	7,05	11,46	9,34
Consommation	11,73	12,32	9,75	8,62	10,50	9,30
Trésorerie	10,57	7,74	9,06	9,58	9,07	8,94
Autres	9,83	9,85	10,45	9,69	8,55	9,64
Total	10,38	9,15	9,30	9,32	9,72	9,12

Tableau 5.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	11,27	11,57	9,68	11,48	11,06	8,71
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	8,80	1,42	9,90	9,45	9,12	8,01
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	10,94	10,03	9,85	9,48	9,46	8,81
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,72	9,84	9,36	9,06	8,47	9,09
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,99	9,45	9,09	9,26	10,09	10,59
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,21	7,90	8,97	9,35	9,83	10,56
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,63	9,55	8,71	5,89	8,73	8,36
Plus de 10 ans	3,00	5,50	3,10	7,56	7,76	3,00
Total	10,38	9,15	9,30	9,32	9,72	9,12

5.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 5.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	0,02	1,20	0,24		0,02	0,25
Particuliers	4,04	33,11	13,28			3,33
Clientèle financière			27,55	38,26	14,52	16,36
Sociétés d'Etat et EPIC	0,20					
Assurances-Caisses de retraite	0,12	1,28	4,27	0,97	0,16	0,26
Entreprises privées du secteur productif	5,57	31,53	14,36	7,51	46,80	17,31
Entreprises individuelles				0,20	0,52	0,01
Coopératives et groupements villageois		0,06	0,02	0,07	0,05	0,01
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,02	0,18	0,06	0,86	0,12	1,05
Personnels des banques						
Total	14,0	67,4	59,8	47,9	62,2	38,6

Tableau 5.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	14,0	67,4	59,8	47,8	62,2	38,6
Epargne à régime spécial						
Bon de caisse				0,1		
Certificat de dépôt						
Autres						
Total	14,0	67,4	59,8	47,9	62,2	38,6

Tableau 5.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	3,7	27,4	35,7	26,1	24,4	5,8
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	1,1	27,1	11,9	11,8	23,4	12,6
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	1,8	4,7	1,5	6,2	8,4	7,8
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	7,0	3,1	5,3	0,4	3,6	4,2
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	0,2	2,7	2,0	1,8	2,1	3,8
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	0,1	2,3	2,7	1,5	0,2	3,8
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans			0,7			
Non déterminée			0,2	0,1		0,6
Total	14,0	67,4	59,8	47,9	62,2	38,6

5.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 5.4.1. Taux d'intérêt par nature du créiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	3,50	3,50	2,50		3,00	3,50
Particuliers	3,41	4,41	4,68			4,05
Clientèle financière			4,68	4,56	3,65	3,86
Sociétés d'Etat et EPIC	3,00					
Assurances-Caisses de retraite	4,67	3,43	4,99	5,75	2,50	2,50
Entreprises privées du secteur productif	3,79	4,96	4,78	4,95	4,83	4,74
Entreprises individuelles				3,80	3,96	1,50
Coopératives et groupements villageois		3,39	3,29	3,50	3,00	3,50
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,73	2,55	2,87	4,64	2,56	3,21
Personnel de banque						
Total	4,23	4,63	4,71	4,64	4,54	4,24

Tableau 5.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4,62	4,63	4,71	4,65	4,54	4,24
Epargne à régime spécial	3,58			3,00		
Bon de caisse				2,00		
Certificat de dépôt						
Autres	4,91					
Total	4,23	4,63	4,71	4,64	4,54	4,24

Tableau 5.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	3,86	4,51	4,75	4,80	4,81	4,32
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	2,99	4,89	4,70	4,55	4,71	4,74
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	3,49	5,08	3,69	4,33	4,15	3,62
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,85	4,25	4,53	3,66	3,33	3,50
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	3,13	4,50	4,56	4,50	3,25	3,62
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,80	2,67	5,31	4,50	3,52	5,27
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans		3,50	5,00			
Non déterminée			4,25	3,64	3,50	3,66
Total	4,23	4,63	4,71	4,64	4,54	4,24

6. MALI**6.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 6.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	4,6	13,6	4,1	29,9	17,2	15,0
Particuliers	115,7	135,5	116,2	168,3	181,9	232,3
Clientèle financière	9,4	6,2	3,8	3,5	5,2	5,5
Sociétés d'Etat et EPIC	45,9	50,5	5,5	29,4	30,9	10,3
Assurances-Caisses de retraite	0,1	2,7	2,3	1,4	0,4	0,6
Entreprises privées du secteur productif	571,7	413,7	630,5	598,2	820,5	810,0
Entreprises individuelles	90,5	69,8	62,8	90,2	107,6	118,9
Coopératives et groupements villageois	16,3	5,4	8,2	5,7	9,4	10,8
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	34,3	19,4	46,0	26,5	23,3	85,7
Personnels des banques	13,3	9,6	3,9	17,9	7,2	7,2
Total	901,7	726,4	883,3	970,9	1 203,7	1 296,3

Tableau 6.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	6,7	5,8	6,1	5,6	6,5	46,2
Exportation		0,2	0,1	21,3	28,6	3,0
Equipement	85,7	90,5	79,1	104,7	130,9	143,6
Consommation	96,0	108,0	90,3	131,2	147,1	190,8
Trésorerie	700,1	466,0	545,7	590,3	759,1	749,3
Autres	13,2	55,9	162,1	117,8	131,5	163,5
Total	901,7	726,4	883,3	970,9	1 203,7	1 296,3

Tableau 6.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	48,8	32,3	48,3	40,3	126,2	194,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	146,9	86,1	98,6	87,1	137,7	106,7
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	351,5	257,1	291,0	279,9	302,6	283,9
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	132,6	154,7	194,4	220,8	210,1	188,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	39,0	44,7	78,5	103,3	112,8	183,4
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	130,8	114,9	114,6	180,3	231,4	209,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	41,1	32,3	53,0	50,7	69,1	104,2
Plus de 10 ans	10,9	4,3	4,7	8,5	14,0	25,8
Total	901,7	726,4	883,3	970,9	1 203,7	1 296,3

6.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 6.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	7,71	6,94	11,91	7,32	8,93	7,97
Particuliers	10,50	10,17	10,32	9,58	9,83	9,00
Clientèle financière	7,57	8,55	8,24	8,58	7,69	7,46
Sociétés d'Etat et EPIC	6,91	6,90	6,08	5,81	5,83	6,15
Assurances-Caisses de retraite	12,06	8,15	9,23	9,48	11,90	8,85
Entreprises privées du secteur productif	8,99	8,80	8,44	8,58	8,31	8,30
Entreprises individuelles	11,28	11,22	11,09	9,91	10,68	9,51
Coopératives et groupements villageois	5,61	10,28	8,45	10,49	10,54	9,85
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	8,31	8,61	8,22	7,54	6,50	6,09
Personnels des banques	6,58	5,41	1,68	6,70	2,18	2,28
Total	9,17	9,07	8,84	8,71	8,64	8,34

Tableau 6.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	8,73	8,13	8,75	7,50	7,40	5,79
Exportation	10,00	14,81	11,99	9,54	9,79	9,16
Equipement	9,76	9,17	9,31	9,14	9,17	8,32
Consommation	10,43	10,53	10,62	9,85	10,12	9,37
Trésorerie	8,97	8,82	8,64	8,44	8,25	8,36
Autres	6,69	8,33	8,28	8,28	8,50	7,79
Total	9,17	9,07	8,84	8,71	8,64	8,34

Tableau 6.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	6,96	8,35	6,70	9,07	7,03	7,33
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	8,71	8,76	8,64	9,01	8,68	8,36
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,09	8,88	8,85	8,79	9,11	8,64
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,90	9,35	8,77	8,31	8,41	8,95
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	10,70	10,07	8,83	8,96	9,08	8,09
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,86	9,58	10,41	8,72	8,82	8,88
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,49	8,09	8,08	8,86	9,22	8,72
Plus de 10 ans	7,56	6,12	7,21	6,90	6,68	4,08
Total	9,17	9,07	8,84	8,71	8,64	8,34

6.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 6.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	33,8	39,7	42,9	36,9	85,5	102,1
Particuliers	107,6	76,0	51,7	93,9	83,4	115,3
Clientèle financière	4,5	7,2	3,3	3,7	11,2	15,1
Sociétés d'Etat et EPIC	20,5	42,0	14,7	33,6	46,8	16,9
Assurances-Caisses de retraite	9,3	19,9	28,7	18,6	41,4	12,2
Entreprises privées du secteur productif	111,7	106,3	71,5	76,0	116,1	138,4
Entreprises individuelles	3,4	10,5	12,2	6,9	12,4	18,8
Coopératives et groupements villageois	0,8	0,5	0,2	0,4	3,3	1,3
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	17,0	9,5	27,1	3,4	11,0	7,2
Personnel des banques	0,1		0,2			0,6
Total	308,5	311,6	252,4	273,4	411,1	428,0

Tableau 6.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	303,4	309,4	243,6	271,3	408,8	420,6
Epargne à régime spécial	5,0	2,2	8,9	2,2	2,3	6,9
Bon de caisse	0,1					
Certificat de dépôt						
Autres						0,5
Total	308,5	311,6	252,4	273,4	411,1	428,0

Tableau 6.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	14,4	23,6	14,8	9,0	4,0	5,3
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	68,6	57,5	78,6	58,1	122,2	58,3
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	39,3	66,7	41,2	42,7	73,1	55,5
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	44,6	56,4	55,0	51,2	98,9	142,0
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	36,3	28,0	22,1	43,9	37,8	70,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	78,6	66,5	31,7	48,2	60,5	82,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	11,8	10,8	4,0	13,9	14,5	11,8
Non déterminée	14,9	2,0	5,1	6,4		2,2
Total	308,5	311,6	252,4	273,4	411,1	428,0

6.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 6.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	4,90	4,81	4,67	5,01	3,95	4,50
Particuliers	4,42	4,53	4,56	4,71	4,81	4,40
Clientèle financière	3,79	4,29	4,45	4,20	5,00	4,73
Sociétés d'Etat et EPIC	4,78	4,64	4,54	4,92	4,99	4,70
Assurances-Caisses de retraite	5,02	5,04	5,25	4,93	4,72	5,09
Entreprises privées du secteur productif	5,36	4,97	5,28	5,28	5,32	5,41
Entreprises individuelles	4,46	4,16	5,16	4,18	4,83	5,25
Coopératives et groupements villageois	4,23	3,42	3,76	3,37	4,60	5,02
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,34	4,57	4,72	4,54	5,75	3,89
Personnel des banques	5,70	4,57	6,00		5,00	4,95
Total	4,90	4,74	4,91	4,93	4,82	4,82

Tableau 6.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4,89	4,74	4,91	4,93	4,82	4,82
Epargne à régime spécial	5,57	4,82	4,80	4,52	4,68	4,85
Bon de caisse	4,75					
Certificat de dépôt						
Autres						5,97
Total	4,90	4,74	4,91	4,93	4,82	4,82

Tableau 6.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	4,94	4,09	5,00	4,56	3,79	4,55
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,29	4,79	4,94	5,43	4,69	5,36
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,97	4,78	4,65	4,56	4,44	4,62
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,59	4,56	4,89	4,86	4,86	4,66
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,69	4,58	5,16	4,60	5,00	4,38
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,83	5,14	5,07	4,80	5,40	5,30
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,31	5,50	4,30	5,53	4,82	4,34
Non déterminée	4,34	0,06	4,64	5,73		5,91
Total	4,90	4,74	4,91	4,93	4,82	4,82

7. NIGER**7.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 7.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	3,7	4,6	3,1	5,0	34,9	41,5
Particuliers	91,4	112,0	119,8	79,6	70,0	117,4
Clientèle financière	1,0	1,8	1,4	2,0	1,4	3,3
Sociétés d'Etat et EPIC	3,1	8,2	3,1	3,6	1,5	12,6
Assurances-Caisses de retraite	0,2	1,5	6,6	4,2	9,1	9,5
Entreprises privées du secteur productif	87,1	161,6	113,7	121,1	135,6	160,2
Entreprises individuelles	72,0	96,8	105,6	145,8	230,4	213,2
Coopératives et groupements villageois	3,2	5,0	1,7	1,0	1,7	1,5
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	2,8	1,4	4,9	1,7	1,8	2,7
Personnels des banques	2,6	2,0	3,2	4,1	5,6	4,5
Total	267,0	394,9	363,1	368,1	492,0	566,4

Tableau 7.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	10,2	19,6	14,3	18,1	15,0	13,1
Exportation	6,9			0,5		6,8
Equipement	8,3	10,5	38,8	25,0	51,0	31,9
Consommation	76,1	86,4	85,4	99,6	98,5	149,3
Trésorerie	146,4	248,8	167,4	191,5	265,5	336,2
Autres	19,1	29,6	57,2	33,4	61,9	29,2
Total	267,0	394,9	363,1	368,1	492,0	566,4

Tableau 7.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	58,6	73,9	66,6	87,6	143,3	177,4
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	33,9	69,8	48,7	57,8	70,9	62,5
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	28,7	71,0	55,8	36,7	55,8	59,4
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	48,5	74,8	47,6	46,7	66,0	78,3
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	19,8	20,3	26,1	27,4	33,5	53,0
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	61,4	47,5	73,6	53,1	90,8	101,2
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	15,7	30,4	39,8	42,6	24,8	28,1
Plus de 10 ans	0,5	7,1	4,8	16,2	6,9	6,6
Total	267,0	394,9	363,1	368,1	492,0	566,4

7.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 7.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	8,75	8,97	6,86	9,72	9,01	8,44
Particuliers	11,52	9,83	10,16	10,48	10,83	10,06
Clientèle financière	12,52	11,88	11,71	8,96	7,39	9,99
Sociétés d'Etat et EPIC	8,31	7,78	11,51	11,25	10,72	9,46
Assurances-Caisses de retraite	12,11	12,80	12,19	11,57	10,69	10,96
Entreprises privées du secteur productif	10,58	10,92	9,47	9,29	9,55	9,65
Entreprises individuelles	11,80	11,48	11,31	10,88	10,79	10,36
Coopératives et groupements villageois	10,81	9,52	11,19	12,13	9,95	10,50
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	10,35	10,37	7,64	11,19	11,17	11,55
Personnels des banques	2,67	3,81	2,92	2,35	2,40	2,18
Total	11,11	10,62	10,21	10,17	10,22	9,89

Tableau 7.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	10,15	9,40	9,10	8,55	8,16	9,12
Exportation	9,63	12,62	12,01	12,31	10,29	8,56
Equipement	11,80	10,71	8,96	8,82	8,73	9,23
Consommation	11,55	9,55	10,54	10,28	10,34	9,49
Trésorerie	11,02	11,08	10,59	10,42	10,91	10,22
Autres	10,82	10,62	9,75	10,25	8,78	9,46
Total	11,11	10,62	10,21	10,17	10,22	9,89

Tableau 7.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	11,77	11,99	11,87	11,63	11,53	10,88
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	9,51	10,66	10,67	10,02	10,11	9,79
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	10,56	9,62	9,70	10,34	10,08	9,64
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	11,22	10,10	9,70	9,99	10,52	9,93
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	11,78	11,83	10,60	10,24	10,45	9,23
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	11,56	11,08	10,03	9,65	8,69	8,98
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	10,31	9,84	8,52	8,94	9,16	9,35
Plus de 10 ans	6,93	7,94	8,17	7,65	5,36	7,29
Total	11,11	10,62	10,21	10,17	10,22	9,89

7.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 7.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	28,2	31,0	42,1	66,9	46,3	56,5
Particuliers	25,1	10,9	18,8	14,6	80,8	12,8
Clientèle financière	11,9	15,7	18,6	17,4	10,4	27,9
Sociétés d'Etat et EPIC	6,0	17,0	7,4	10,5	4,7	18,3
Assurances-Caisses de retraite	5,0	27,2	20,0	37,9	33,2	56,8
Entreprises privées du secteur productif	18,7	36,5	19,0	13,5	23,2	30,6
Entreprises individuelles	2,6	3,3	4,7	7,3	23,9	8,3
Coopératives et groupements villageois	0,4	0,7	0,6	1,2	2,7	0,4
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	10,2	15,1	3,8	4,3	2,0	0,7
Personnel de banques		0,1			0,4	1,0
Total	108,0	157,5	135,0	173,7	227,4	213,4

Tableau 7.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	108,0	157,5	134,7	168,1	227,3	210,6
Epargne à régime spécial				0,5		
Bon de caisse				0,2		0,0
Certificat de dépôt			0,1	4,6		2,7
Autres				0,3		
Total	108,0	157,5	135,0	173,7	227,4	213,4

Tableau 7.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	14,1	35,5	21,8	9,3	6,0	23,8
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	19,5	37,5	33,3	39,7	30,7	73,3
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	17,4	22,7	9,4	26,1	27,2	20,6
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	24,6	27,3	27,9	24,3	74,4	28,2
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,7	11,7	8,4	16,6	4,3	18,0
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	25,0	19,6	12,0	41,8	69,6	34,7
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,1	1,2	1,6	1,1	2,8	0,4
Non déterminée	1,7	1,9	20,6	14,8	12,5	14,4
Total	108,0	157,5	135,0	173,7	227,4	213,4

7.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 7.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	5,48	5,45	5,15	5,31	5,63	5,76
Particuliers	4,85	5,01	5,58	3,89	4,43	5,52
Clientèle financière	5,08	4,97	5,74	6,10	5,98	5,52
Sociétés d'Etat et EPIC	5,45	6,40	5,82	5,78	6,33	6,14
Assurances-Caisses de retraite	5,85	6,25	6,37	6,35	6,51	6,49
Entreprises privées du secteur productif	4,52	4,49	5,64	5,49	5,89	6,19
Entreprises individuelles	4,32	4,24	5,42	5,77	4,35	5,68
Coopératives et groupements villageois	3,66	3,79	3,93	4,47	3,78	4,31
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,36	5,30	4,74	5,09	4,88	4,12
Personnel de banques		5,00		4,75	4,88	3,50
Total	5,09	5,34	5,57	5,55	5,22	5,98

Tableau 7.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4,62	5,34	5,57	5,54	5,22	5,98
Epargne à régime spécial	3,58	4,00	3,75	4,99	6,50	
Bon de caisse			3,60	4,49	3,66	3,96
Certificat de dépôt			6,00	6,13		6,00
Autres	4,91		4,50	5,95		
Total	5,09	5,34	5,57	5,55	5,22	5,98

Tableau 7.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	4,21	4,79	4,17	2,56	4,51	6,31
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,93	5,64	5,87	5,55	5,81	5,77
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,01	5,33	5,22	5,95	6,07	5,93
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,54	4,79	5,60	5,35	4,72	5,90
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,87	6,08	5,59	6,32	5,54	5,78
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,15	6,07	6,28	5,66	4,98	6,23
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	4,25	5,67	6,18	4,96	5,82	5,97
Non déterminée	5,19	5,72	6,22	5,92	6,39	6,39
Total	5,09	5,34	5,57	5,55	5,22	5,98

8. SENEGAL**8.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 8.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	41,5	21,8	51,1	8,2	177,7	111,0
Particuliers	236,3	309,4	292,7	304,7	317,2	299,6
Clientèle financière	7,8	12,5	2,5	16,7	13,6	22,2
Sociétés d'Etat et EPIC	29,2	52,3	46,4	65,5	54,9	91,3
Assurances-Caisses de retraite			17,0	44,0	55,5	25,7
Entreprises privées du secteur productif	1 347,1	1 374,1	1 718,0	1 925,5	1 964,7	2 019,4
Entreprises individuelles	19,2	60,2	37,9	56,2	50,2	47,9
Coopératives et groupements villageois	22,7	42,3	24,1	31,0	32,3	31,9
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	31,8	52,2	30,2	62,6	23,6	79,8
Personnels des banques	9,4	21,0	21,6	29,4	18,7	17,2
Total	1 745,0	1 945,9	2 241,6	2 543,8	2 708,6	2 746,1

Tableau 8.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	32,7	51,0	60,4	80,8	40,8	61,6
Exportation			0,2	1,8	6,7	10,2
Equipement	295,1	201,6	210,7	210,4	154,2	121,6
Consommation	92,7	138,7	151,5	187,9	232,8	246,1
Trésorerie	1 085,1	1 227,5	1 425,2	1 767,5	1 767,1	1 896,3
Autres	239,3	327,1	393,6	295,4	506,9	410,3
Total	1 745,0	1 945,9	2 241,6	2 543,8	2 708,6	2 746,1

Tableau 8.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	675,0	740,5	910,0	1 052,0	1 028,8	919,3
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	318,8	460,4	493,1	564,2	581,1	762,4
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	115,1	87,9	119,2	144,0	165,6	165,9
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	100,9	98,9	105,9	128,8	174,0	165,7
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	86,0	79,9	78,6	82,0	130,0	132,5
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	302,9	346,8	329,7	372,2	482,9	436,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	127,3	102,6	167,8	156,0	128,3	142,5
Plus de 10 ans	19,0	28,9	37,3	44,6	17,8	21,9
Total	1 745,0	1 945,9	2 241,6	2 543,8	2 708,6	2 746,1

8.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 8.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	7,44	6,84	6,09	7,57	5,66	5,38
Particuliers	9,41	9,38	9,39	9,23	9,34	9,01
Clientèle financière	8,12	8,60	8,96	7,16	8,07	8,02
Sociétés d'Etat et EPIC	7,59	4,47	5,54	6,55	6,75	6,22
Assurances-Caisses de retraite			8,72	7,76	8,08	8,26
Entreprises privées du secteur productif	5,90	5,35	5,42	5,31	5,08	4,89
Entreprises individuelles	11,20	11,42	11,19	10,13	9,82	9,69
Coopératives et groupements villageois	9,17	8,11	9,50	8,51	9,17	8,35
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	9,93	5,92	5,83	5,63	9,63	8,53
Personnels des banques	1,98	2,31	1,77	4,58	2,74	2,27
Total	6,61	6,23	6,10	6,02	5,89	5,67

Tableau 8.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	7,72	7,04	6,81	7,19	7,10	7,59
Exportation			10,49	7,51	8,55	6,69
Equipement	8,14	7,81	6,83	6,90	7,87	8,11
Consommation	8,94	8,52	8,87	8,85	8,05	8,21
Trésorerie	5,35	4,87	5,00	5,12	4,67	4,76
Autres	9,37	9,28	8,51	8,63	8,41	7,34
Total	6,61	6,23	6,10	6,02	5,89	5,67

Tableau 8.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	4,72	4,37	4,39	4,19	3,85	3,76
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,71	4,95	5,15	5,56	5,62	4,77
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	7,82	8,58	8,80	7,93	8,59	7,65
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	8,71	9,27	8,65	8,75	6,91	8,52
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	8,94	8,59	8,78	8,46	7,49	6,59
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,19	9,20	8,61	8,54	8,10	8,30
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,41	8,84	8,52	8,76	8,79	8,48
Plus de 10 ans	6,36	5,57	5,71	5,96	4,66	4,76
Total	6,61	6,23	6,10	6,02	5,89	5,67

8.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 8.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	72,9	53,2	41,5	71,7	143,8	220,5
Particuliers	132,0	123,0	158,8	202,3	235,1	287,8
Clientèle financière	49,1	47,9	86,7	161,9	150,7	365,3
Sociétés d'Etat et EPIC	50,7	39,6	99,5	87,8	93,5	94,7
Assurances-Caisses de retraite	53,2	93,7	39,6	138,2	166,0	214,4
Entreprises privées du secteur productif	285,3	262,5	398,4	481,8	543,1	491,5
Entreprises individuelles	5,9	2,6	11,5	10,2	23,8	9,5
Coopératives et groupements villageois	4,3	3,2	10,8	11,3	9,0	30,5
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	79,4	47,0	22,1	55,2	40,7	42,6
personnel des banques	0,2	0,3	0,4	0,1	0,2	0,6
Total	733,2	673,1	869,5	1 220,6	1 405,9	1 757,3

Tableau 8.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	678,7	597,4	748,4	1179,2	1393,1	1742,3
Epargne à régime spécial	18,5	33,1	7,4	0,8	8,6	6,2
Bon de caisse	35,9	42,0	103,9	37,1	3,5	3,1
Certificat de dépôt			0,2		0,4	0,2
Autres		0,7	9,7	3,4	0,3	5,5
Total	733,2	673,1	869,5	1 220,6	1 405,9	1 757,3

Tableau 8.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	96,5	61,5	131,2	212,5	133,8	318,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	238,8	182,6	197,1	245,1	261,6	365,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	129,0	118,9	162,0	189,9	290,5	265,7
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	93,8	100,9	68,6	162,3	142,4	198,2
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	23,4	27,3	54,7	54,9	88,4	118,9
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	98,3	131,2	189,7	186,8	203,1	167,5
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	44,2	32,3	47,6	93,5	246,6	319,0
Non déterminée	9,1	18,5	18,6	75,6	39,5	3,7
Total	733,2	673,1	869,5	1 220,6	1 405,9	1 757,3

8.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 8.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	5,01	4,49	5,72	5,08	5,04	4,77
Particuliers	3,79	4,10	4,61	4,84	4,60	4,79
Clientèle financière	5,97	5,67	5,69	5,98	6,20	5,26
Sociétés d'Etat et EPIC	5,69	5,40	5,93	6,05	5,88	6,08
Assurances-Caisses de retraite	5,94	4,86	5,91	5,30	6,22	5,70
Entreprises privées du secteur productif	4,80	5,58	5,89	5,73	5,79	5,83
Entreprises individuelles	3,39	4,48	5,01	4,83	5,17	4,36
Coopératives et groupements villageois	3,81	4,09	6,01	5,22	5,62	5,45
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,22	5,37	5,12	5,09	5,14	5,49
Personnel des banques	3,64	3,81	3,83	4,51	4,09	3,69
Total	4,89	5,09	5,60	5,51	5,58	5,38

Tableau 8.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4,62	5,12	5,69	5,53	5,60	5,39
Epargne à régime spécial	3,58	4,48	2,95	3,44	3,54	3,43
Bon de caisse		5,10	5,21	5,13	4,18	2,51
Certificat de dépôt			4,39		6,97	5,50
Autres	4,91	4,04	5,07	4,52	6,06	5,33
Total	4,89	5,09	5,60	5,51	5,58	5,38

Tableau 8.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	4,96	4,56	5,09	4,85	5,31	5,23
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,75	5,12	5,80	5,43	5,67	5,41
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,08	4,71	5,84	5,85	5,65	5,70
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,13	5,46	4,89	4,99	5,33	4,91
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	3,97	5,26	5,47	4,99	5,29	4,94
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,23	5,25	5,70	5,92	5,75	5,58
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	6,24	5,68	6,21	6,20	5,76	5,58
Non déterminée	5,15	4,56	5,58	6,43	4,98	5,86
Total	4,89	5,09	5,60	5,51	5,58	5,38

9. TOGO

9.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 9.1.1. Répartition par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	13,2	33,5	10,2	26,6	6,4	20,8
Particuliers	55,5	75,5	80,9	127,1	126,6	138,1
Clientèle financière	20,8	1,0	0,9	1,0	0,8	9,6
Sociétés d'Etat et EPIC	13,5	0,6	5,5	6,8	16,0	15,1
Assurances-Caisses de retraite	2,1	0,4	0,5	0,1	1,8	1,7
Entreprises privées du secteur productif	122,1	187,4	224,3	239,7	358,8	402,0
Entreprises individuelles	60,0	71,4	73,9	56,9	67,2	68,3
Coopératives et groupements villageois	1,4	0,7	1,7	2,2	0,7	0,7
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,2	1,8	2,9	1,3	0,7	1,5
Personnels des banques	3,9	4,1	4,3	6,7	6,2	6,7
Total	297,7	376,3	405,1	468,6	585,2	664,4

Tableau 9.1.2. Répartition par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	12,8	10,5	10,8	15,4	16,2	40,7
Exportation	6,6	2,9	0,3		2,6	4,6
Equipement	33,9	61,2	66,1	79,3	71,2	102,2
Consommation	55,2	91,2	75,1	122,4	117,4	129,1
Trésorerie	121,2	157,9	209,3	204,6	280,2	275,2
Autres	68,0	52,7	43,5	47,0	97,6	112,6
Total	297,7	376,3	405,1	468,6	585,2	664,4

Tableau 9.1.3. Répartition par durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	15,7	28,6	31,8	93,5	104,9	85,9
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	56,4	39,5	60,3	28,8	60,6	53,4
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	69,5	70,0	75,6	54,3	67,1	102,9
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	25,0	28,5	52,5	39,2	63,6	57,8
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	19,9	34,6	31,4	45,1	44,1	41,9
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	89,2	116,7	117,7	130,6	132,1	122,7
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	20,8	51,8	33,3	71,6	107,3	195,6
Plus de 10 ans	1,3	6,7	2,6	5,7	5,5	4,3
Total	297,7	376,3	405,1	468,6	585,2	664,4

9.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 9.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	8,08	7,71	7,82	7,02	7,46	7,55
Particuliers	11,11	10,27	10,18	9,50	8,85	8,94
Clientèle financière	9,01	9,19	9,59	8,98	8,01	7,89
Sociétés d'Etat et EPIC	8,02	10,24	7,23	7,09	6,86	7,47
Assurances-Caisses de retraite	9,48	11,78	9,35	10,00	7,77	7,16
Entreprises privées du secteur productif	9,28	9,08	8,48	8,46	7,98	8,02
Entreprises individuelles	10,49	10,18	9,84	9,89	9,96	9,80
Coopératives et groupements villageois	10,31	9,22	8,29	10,50	8,53	7,83
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	8,22	7,83	7,04	8,78	8,18	7,62
Personnels des banques	5,49	4,68	3,84	3,30	3,10	3,23
Total	9,67	9,36	8,98	8,75	8,31	8,31

Tableau 9.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitation	9,39	9,83	9,13	8,23	8,49	7,57
Exportation	11,20	10,89	10,15		8,14	6,22
Equipement	10,40	8,61	8,25	8,28	8,24	7,90
Consommation	10,75	10,23	10,43	9,34	8,61	8,69
Trésorerie	9,67	9,20	8,71	8,60	8,35	8,43
Autres	8,36	9,00	8,82	8,83	7,85	8,32
Total	9,67	9,36	8,98	8,75	8,31	8,31

Tableau 9.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	10,25	9,88	9,29	9,04	9,42	9,24
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	10,09	9,83	8,82	9,06	7,50	8,72
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,30	9,18	8,69	8,35	8,56	7,79
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,25	9,19	8,38	8,37	6,81	8,00
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,53	9,31	8,62	9,50	8,77	7,34
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,06	9,78	9,43	8,74	8,29	8,41
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,62	8,69	9,40	8,67	8,41	8,37
Plus de 10 ans	5,46	4,68	7,61	4,33	4,78	5,22
Total	9,67	9,36	8,98	8,75	8,31	8,31

9.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 9.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	132,8	120,6	123,6	133,0	179,1	128,8
Particuliers	164,1	125,1	270,3	159,4	227,9	601,4
Cliantèle financière	73,9	154,0	128,4	159,3	157,0	318,8
Sociétés d'Etat et EPIC	63,5	57,0	117,2	273,7	309,9	164,7
Assurances-Caisses de retraite	137,8	161,7	234,1	183,3	186,3	171,1
Entreprises privées du secteur productif	139,5	340,0	455,8	247,7	273,5	249,1
Entreprises individuelles	47,1	135,6	120,1	28,7	20,8	23,6
Coopératives et groupements villageois	4,2	43,2	35,9	35,9	44,5	48,9
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	19,1	21,1	23,5	23,4	40,9	31,4
Personnel de banques	2,5	7,6	6,0	4,0	4,0	4,7
Total	784,6	1 166,0	1 514,9	1 248,5	1 444,0	1 742,4

Tableau 9.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	784,6	1165,6	1514,9	1248,5	1444,0	1742,4
Epargne à régime spécial		0,1				
Bon de caisse						
Certificat de dépôt						
Autres		0,3				
Total	784,6	1 166,0	1 514,9	1 248,5	1 444,0	1 742,4

Tableau 9.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	365,5	488,5	476,5	338,9	431,3	343,7
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	241,5	210,3	318,0	276,6	336,2	398,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	67,4	243,1	412,4	325,2	311,1	230,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	42,7	100,2	199,3	152,5	162,5	525,9
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	7,1	9,8	17,4	21,1	50,1	52,0
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	46,1	78,0	86,0	94,9	77,0	170,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	1,6	8,3	5,4	39,3	75,8	21,9
Non déterminée	12,7	27,8				
Total	784,6	1 166,0	1 514,9	1 248,5	1 444,0	1 742,4

9.4. TAUX D'INTERET CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 9.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etat et organismes assimilés	4,74	4,64	4,88	5,01	5,10	5,32
Particuliers	4,64	4,57	4,76	4,44	4,50	5,30
Cliantèle financière	5,57	5,83	5,78	5,73	6,13	6,28
Sociétés d'Etat et EPIC	4,53	5,12	5,56	5,73	5,74	5,62
Assurances-Caisses de retraite	5,18	5,23	5,28	5,61	5,50	5,87
Entreprises privées du secteur productif	4,99	4,86	4,99	5,13	5,39	5,33
Entreprises individuelles	4,39	5,33	5,68	5,03	5,03	4,96
Coopératives et groupements villageois	5,85	5,10	5,42	4,78	5,43	5,53
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,91	4,04	4,45	4,31	4,56	4,58
Personnel de banques	4,13	4,32	4,23	4,00	4,02	4,10
Total	4,87	5,04	5,15	5,28	5,35	5,56

Tableau 9.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôt à terme	4,62	5,04	5,15	5,28	5,35	5,56
Epargne à régime spécial	3,58	4,50				
Bon de caisse						
Certificat de dépôt						
Autres	4,91	5,71	3,75			
Total	4,87	5,04	5,15	5,28	5,35	5,56

Tableau 9.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inf ou égale à 1 mois	4,59	4,66	4,77	4,53	4,65	4,73
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,84	5,02	5,05	5,27	5,51	5,91
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,55	5,56	5,49	5,94	5,89	5,83
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,57	5,16	5,26	4,95	5,35	5,52
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,08	5,73	6,11	5,68	5,65	5,86
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,47	5,24	5,57	5,95	5,66	6,12
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	4,29	6,07	5,79	5,80	5,91	5,25
Non déterminée	4,97	5,88				
Total	4,87	5,04	5,15	5,28	5,35	5,56

ANNEXE II : CALCUL DES INDICATEURS DE SUIVI DU TAUX D'INTERET

La collecte des données est réalisée à partir de questionnaires à fréquences mensuelle et trimestrielle. Les questionnaires mensuels sont destinés à recueillir les informations relatives aux nouvelles mises en place de crédits et aux dépôts rémunérés enregistrés dans les banques lors des ouvertures de comptes ou des renouvellements de comptes à terme au cours du mois. Quant aux questionnaires trimestriels, ils ciblent les informations relatives aux autorisations de découvert et aux conditions générales de banque au cours du trimestre. Les données collectées sont directement extraites des systèmes d'information des banques et transmises à la BCEAO sur support magnétique ou par courrier électronique.

Le taux d'intérêt considéré comme indicateur est la moyenne des taux d'intérêt pondérés par le montant des crédits correspondants. Ce taux ne comprend ni de taxes, ni de charges payées aux banques lors de la mise en place des crédits (frais de dossier, commission d'engagement, autres commissions). Il présente l'avantage de tenir compte du volume du crédit dans la détermination du taux pratiqué par les banques. Pour estimer les crédits et les taux d'intérêt débiteurs, pour chaque type de crédit I, le montant total C^I mis en place par le système bancaire d'un pays donné, au cours d'une période, est obtenu en additionnant les flux C^{li} enregistrés au niveau des différentes banques de ce pays durant cette période. La formule de calcul à utiliser est la suivante :

$$C^I = \sum_{i=1}^I C^{li} = \sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} C_k^{li} , \text{ où } I \text{ désigne le nombre de banques du pays ; } C_k^{li}, \text{ le } k^{\text{ième}} \text{ crédit de}$$

type I octroyé par la banque i, Li le nombre total de crédits de ce type mis en place par la banque i au cours de la période.

Les taux d'intérêt sont déterminés par type de crédit en pondérant le taux de chaque opération par le montant du crédit associé. Ainsi, le taux d'intérêt t^I des crédits de type I est calculé suivant la formule ci-après :

$$t^I = \frac{\sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} t_k^{li} * C_k^{li}}{\sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} C_k^{li}} , \text{ où } t_k^{li} \text{ désigne le taux d'intérêt appliqué au } k^{\text{ième}} \text{ crédit de type I octroyé par}$$

la banque i.

=====



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int